



L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1935

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)



LABELLE

CHENIER

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE
Saint-Jérôme

TRENTE-NEUVIEME ANNEE, NUMERO 50

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 13 DECEMBRE 1935

Le traité de réciprocité avec les Etats-Unis

L'OEUVRE DES CHEFS DU PARTI LIBERAL

Les pourparlers entrepris par sir Wilfrid Laurier viennent d'être menés à bonne fin par l'honorable Mackenzie King, premier ministre actuel du Canada. — Un traité qui permettra aux cultivateurs d'écouler plus facilement leurs produits.

C'est en 1911 que sir Wilfrid Laurier réussit à conclure un pacte commercial avec Washington qui aurait permis à nos cultivateurs de vendre leurs produits en plus grande quantité sur le marché américain. Le peuple canadien rejeta ce traité grâce à une double manœuvre des adversaires de Laurier. Dans les provinces anglaises, on saisit l'occasion pour tenter de renverser le premier ministre canadien-français et en même temps diminuer à Ottawa l'influence de la province de Québec dont il était le plus illustre des fils. On cacha ce motif inavouable sous une campagne impérialiste en disant que l'unité commerciale ne ferait que précéder l'annexion politique et qu'un traité de réciprocité avec les Américains signifiait la prochaine séparation du Canada de l'Empire britannique. Dans la province de Québec, la politique de réciprocité fut éclipsée par la question de la marine de guerre. La Grande-Bretagne voulait obtenir la participation des Dominions à la défense de l'Empire. On nous proposait deux moyens: donner une contribution en argent à la mère-patrie ou bâtir une petite flotte canadienne pour la protection de nos côtes. Laurier choisit le deuxième. Notre province envoya à Ottawa 27 députés conservateurs et nationalistes qui assurèrent presque à eux seuls la défaite de sir Wilfrid. Deux ans plus tard, le gouvernement Borden volait une somme de 35 millions de dollars afin de bâtir trois dreadnoughts pour la marine anglaise. Le Québec avait donc été trompé en ce qui concernait la politique militariste et nous avions perdu le traité de réciprocité qui était essentiel à notre progrès agricole.

Pendant la guerre le tarif américain fut baissé mais quelques années après, il était haussé au point qu'en 1929 le marché des Etats-Unis devint pratiquement fermé à nos produits. Ce fut une véritable panique pour nos cultivateurs, qui exportaient pour des millions de dollars aux Etats-Unis. M. Bennett arriva au pouvoir. Voyant qu'il ne pouvait faire disparaître la barrière tarifaire de nos voisins, il revint à l'impérialisme économique de 1911 et essaya de développer le commerce entre pays britanniques. La conférence d'Ottawa fut tenue mais elle donna peu de résultats, surtout pour la province de Québec. Après l'avènement de M. Roosevelt, M. Bennett crut qu'il pourrait conclure un traité avec lui. Il avait été un des ennemis les plus acharnés de la réciprocité en 1911 et sir Wilfrid Laurier avait dit au lendemain de sa défaite: "Un jour viendra où nos adversaires — même mon jeune ami de Calgary — diront que nous avons eu raison de vouloir assurer le marché américain aux produits naturels du Canada". Ce jour, M. Bennett le connut. Il demanda au ministre du Canada à Washington, le major Herridge, de faire des instances auprès de M. Roosevelt pour obtenir un traité de réciprocité. M. Herridge fit des efforts inouïs dans les quelques semaines qui précédèrent les dernières élections fédérales. Il savait que la conclusion d'un pacte aiderait le chef conservateur, son beau-frère. Mais il échoua. Pendant la campagne électorale, les chefs libéraux d'Ottawa et de Québec, M. King et M. Lapointe, M. Taschereau et M. Godbout, promirent au peuple que le retour du parti libéral au pouvoir assurerait très probablement un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, le traité que Laurier avait conclu en 1911 et que M. Bennett n'avait pu obtenir en 1935. C'est ce qui vient d'arriver. M. Taschereau et M. Godbout présidaient ce que traité assurerait une nouvelle ère de prospérité aux cultivateurs de notre province. Ils ne sont pas les seuls à le croire. Il y a aux Etats-Unis un grand pouvoir d'achat pour les produits canadiens. L'Ottawa Journal (organe conservateur) disait samedi que pendant les derniers dix mois les Etats-Unis ont acheté du Canada 100,000 têtes de bétail bien qu'il y eût un droit de 2 cents et demi à 3 cents par livre. Notre confrère ajoutait que si le droit disparaissait nos éleveurs feraient fortune. On peut dire la même chose des droits sur une foule d'autres produits canadiens.

La politique agricole du gouvernement de Québec a été dirigée par M. Godbout depuis quelques années en vue du succès que vient de remporter le premier ministre du Canada. Nos cultivateurs, avec le concours du service d'agronomie, le système de classification et le reste, ont augmenté et amélioré leur production. Le ministre de l'agriculture le disait dimanche: "La province de Québec a de très beaux produits mais il lui manque des marchés et nous comptons sur l'aide du gouvernement fédéral pour les obtenir". Le nouveau premier ministre du Canada l'a compris et il n'a pas mis de temps à réaliser les espérances d'une province qui vient de lui donner comme partisans 60 de ses 65 députés. On dira peut-être que M. King s'est hâté pour montrer à la province de Québec tout ce qu'elle peut recevoir d'avantages d'une coopération entre deux gouvernements amis. C'est ce qu'il nous a promis et il tient parole. Paul MASSON.

BILLET DE QUEBEC Calme et tempête

Dans le monde universitaire

Québec, le 10 décembre 1935
C'est le calme après la tempête, à l'hôtel du gouvernement. La plupart des ministres et plusieurs sous-ministres passant la semaine à Ottawa pour assurer le succès de la Conférence interprovinciale, les affaires publiques marchent nécessairement un peu au ralenti. On ne rencontre plus, dans les corridors du parlement, que des visages connus; et les délégations n'englobent plus, pour quelques jours du moins, les bureaux des chefs de service. Quelques fonctionnaires ont même le temps de commenter les derniers événements locaux, qui ne manquent pas, pour certains du moins, de piquant.

La bagarre de l'Ange-Gardien fait l'objet de commentaires souvent contradictoires, mais presque toujours passionnés. Il est plutôt malheureux que le zèle intempestif suggère à des têtes chaudes des initiatives dont elles ne mesurent pas assez souvent les conséquences. Et ce seront probablement encore de pauvres bougres qui seront punis pour les vrais coupables. Il serait à souhaiter que la justice réussit à pousser assez loin son enquête et à imposer à tous les responsables de ces moeurs sauvages des sanctions assez sévères pour en enrayer et en prévenir les graves conséquences. Heureusement qu'il ne semble plus être question de perte de vie; mais les excès auxquels se sont livrés les coupables n'auront pas manqué d'alerter une foule de gens, dont l'indignation légitime est désireuse de s'exercer contre les vrais responsables.

La justice, cependant, fait son possible. Elle l'a prouvé en condamnant à trois mois de prison les trois "télégraphes" dont la cause est passée aujourd'hui en Cour des Sessions de la Paix. M. le juge en chef Huges Fortier a commenté cette condamnation dans des termes qui sont à retenir:

"Celui qui se rend coupable de supposition de personne fraude la société. Il ravit à l'électeur sérieux et honnête la portée de son vote et annule l'expression vraie de l'honnête homme, la neutralise en y substituant le mensonge. Celui qui se rend coupable de supposition de personne vole l'électorat conscient et honnête de son droit et de son devoir même de régir l'administration de l'Etat selon les données de sa conscience. Ce n'est pas une justification de prétendre que celui qui a usé du droit de voter à la place d'un autre a été incité par d'autres à le faire. Ceci ne le fait pas échapper aux sanctions juridiques: que chacun porte sa responsabilité. La loi ne distingue pas."

Cette question est apparentée à certaines rumeurs qui ont circulé dans le public, la semaine dernière, à l'effet que l'on assignerait les fonctionnaires provinciaux afin de savoir en faveur de quel parti ils avaient donné leur vote. Comment peut-on ajouter foi à de telles bouffées! Ce serait là, d'ailleurs, un procédé tellement odieux qu'il ne viendrait pas même à l'esprit de ceux qui en pourraient profiter. A plus forte raison ne peut-on pas soupçonner que la largeur d'esprit de l'honorable Alexandre Taschereau eût même pu se laisser effleurer par une telle tactique. Aussi, a-t-il nié catégoriquement ce canard: "Tous les employés civils ont été libres de voter suivant leur conscience, et ils n'ont jamais été assésés pour dire en faveur de quel parti ils avaient voté lors des dernières élections. Ils ne le seront jamais, pas plus que ceux qui ont voté suivant leur conscience et leur droit de citoyen."

On reconnaît bien l'esprit élevé de notre premier ministre, qui fut toujours au-dessus des petitesesses, même de celles qui furent parfois commises, à son insu, par des organisateurs électoraux. Aussi put-il fêter, sans ombre au tableau, son trente-cinquième anniversaire de vie politique, qui tombait le samedi 7 décembre. C'est, en effet, le 7 décembre 1900, lors d'une élection générale, que M. Taschereau, alors âgé de 33 ans, fut élu député de Montmorency. Il fut nommé ministre des travaux publics en 1907, et, en 1919, il devenait procureur

général. Moins d'une année plus tard, il prenait la succession de sir Lomer Gouin et formait le cabinet à la tête duquel la population l'a toujours maintenu depuis. M. Charles Vining, collaborateur bien connu du Toronto Star, a pu écrire de notre premier ministre: "M. Taschereau a des manières naturellement agréables, courtoises. On ne peut imiter cela en Ontario; c'est inné et cela ne nous appartient pas. Il est sympathique, amical, il s'intéresse à vous et cependant il a une légère réserve vous font comprendre que vous n'avez pas obtenu l'approbation ou l'intimité... Sa parole est rapide et ferme; ses yeux sont animés. Alors on peut voir l'ardeur et la force de persuasion d'un homme qui, malgré sa culture apparemment anglaise, représente le produit de plusieurs générations du Canada-Français dans sa plus pure forme. Alors aussi, on voit la vigueur instinctive pour convaincre, force sans laquelle aucun homme ne peut diriger les autres..."

Le monde universitaire se réunissait, dimanche, au cours du dîner traditionnel de l'Immaculée Conception. M. le recteur de l'Université Laval, y insista discrètement sur le fait qu'en dépit de l'insuffisance des ressources matérielles qui a créé chez nous le problème universitaire, le prestige de l'université s'accroît sûrement par tous les efforts qui sont faits pour développer et même pour multiplier les facultés.

"Il y a mieux à faire pour le public que de critiquer l'insuffisance de nos enseignements universitaires, ajouta le recteur, c'est de nous permettre de les améliorer. Que l'opinion sur ce point soutienne l'action des gouvernements, et cette action elle-même pourra se faire plus largement efficace."

Les hommes de lettre... et les bas bleus qui ont assisté, le jeudi 5 décembre, au débat mixte organisé par les étudiants en droit de l'Université Laval, en ont eu pour leur argent. La salle des promotions avait peine à contenir l'immense auditoire qui était venu applaudir les "débatteurs" sur l'épineux sujet: "Est-il plus urgent d'éduquer les adultes que les enfants..." Mademoiselle Germaine Bundoock et M. Raymond Grenier, qui tenaient pour l'affirmative, ont présenté un brillant plaidoyer qui leur a valu la palme. Mademoiselle Yolande Désilets et M. Yves Viven, leurs adversaires, ont cependant fait preuve d'un brio et d'une présence d'esprit qui leur ont valu d'enthousiastes applaudissements. Le jury se composait de Madame Charles Frémont, de M. Antoine Rivard et de M. René Garneau. Le plaidoyer de mademoiselle Germaine Bundoock était d'une belle tenue littéraire et se distinguait par ce qu'on pourrait appeler "la psychologie des foules". Mais sa réplique improvisée l'emportait incontestablement sur les trois autres, et le triomphe de sa cause était assuré avant la lecture du verdict. Les deux sont encore plus généreux pour elle que les membres du jury, puisque mademoiselle Bundoock s'embarque aujourd'hui pour des vacances de deux ou trois mois en Europe. On ne pouvait partir sous de meilleurs augures, mais ses amis ne peuvent s'empêcher de lui souhaiter le mal du pays, en même temps qu'un beau voyage, afin qu'elle ne les prive pas trop longtemps des charmes de son caractère espiègle, de son esprit enjoué et de sa culture originale.

Un rédacteur du SOLEIL fit, sur les débats oratoires, des commentaires qui méritent de retenir l'attention. Citons-en les principaux points: "Peu importe le fond du débat: ce qui importe vraiment, c'est l'aptitude des jeunes esprits à constituer leurs raisons. Le jury a décidé hier soir qu'il était plus urgent d'éduquer les adultes que de former les enfants. Dans un sens, rien de plus vrai, puisque la flamme spirituelle d'une société est entretenue par l'éducation familiale. Mais pourquoi, diable, donner la préséance à l'une ou l'autre de ces oeuvres nécessaires, comme s'il s'agissait de choisir entre deux pâtes dentifrices

PETITE CHRONIQUE Qu'ils sont heureux les chiens: la police n leur dit rien

Il ne s'agit pas ici de chiens qui soulagent leur incontinence sur les poteaux de télégraphe, mais de ces chiens qui aboient aux automobiles. En les voyant courir après les pneus, comme s'ils voulaient y enfoncer leurs crocs, plus d'un automobiliste est devenu nerveux, au point de perdre le contrôle de la roue de direction ou, du moins, de tempêter contre la bête hargneuse. Or, un citoyen de Fort-Erié avait un de ces chiens qui s'enrageait à courir après les roues d'autos, au risque de se faire passer sur le corps. Un automobiliste, fatigué de voir l'animal s'acharner sur ses pneus, poursuivit devant les tribunaux le propriétaire du dogue, exigeant que la bête soit abattue, comme étant une menace à la bonne conduite de sa voiture.

Après avoir entendu les récriminations de l'un, les protestations de l'autre, le président du tribunal rendit son jugement: "Même s'il était prouvé que le chien en question a l'habitude de poursuivre de ses aboiements les automobiles, je ne crois pas que le tribunal serait justifiable de placer cette bête dans la catégorie des chiens vicieux et dangereux pour la société. Il ne s'agit pas ici d'un chien courant dans les jambes de chevaux de façon à les effrayer et à leur faire prendre le mors aux dents, en se voyant menacés d'être mordus! De tels chiens sont pernicieux et seule la mort peut punir un tel forfait; mais il n'en va pas de même des chiens qui s'égoillent et s'époumonent à aboyer en courant après les autos, au risque de se faire écrasés, tandis que le conducteur de l'auto et les occupants ne courent aucun danger."

Avez-vous déjà eu connaissance qu'un chien ait sauté dans une automobile en marche? Non, ces chiens aboyeurs sont tout simplement des chiens autophobes et misanthropes qui ne peuvent pas plus souffrir le bruit des autos que nous ne pouvons en supporter le bruit. Ils jouent fort, un chat qui miaule sur une clôture, à trois heures du matin, un enfant qui rechigne, un ivrogne qui sacre, un mari qui peste et tout autre genre de bruits, grognements, plaintes, sabbats, vacarme, tapage, boucan, fracas, hurvari, brouhaha, tohu-bohu, tintamarre, bacchanale, grabuge qui trouble l'existence de gens paisibles des villes comme des campagnes.

Il faut enfin comprendre que tout chien n'est pas le Chien d'Or, ce chien de la bonne ville de Québec qui est, lui, toute une allégorie, parce qu'il est l'image de notre patience à toute épreuve: "Je suis un chien qui ronge les os, En le rongéant je prends mon repos."

Il aurait pu ajouter, s'il avait su que les hommes allaient plus tard se promener en voiture "qui marchent toutes seules": "Un temps viendra qui n'est pas venu où je m'entraînerai par ce qu'on pourrait appeler "la psychologie des foules". Mais sa réplique improvisée l'emportait incontestablement sur les trois autres, et le triomphe de sa cause était assuré avant la lecture du verdict. Les deux sont encore plus généreux pour elle que les membres du jury, puisque mademoiselle Bundoock s'embarque aujourd'hui pour des vacances de deux ou trois mois en Europe. On ne pouvait partir sous de meilleurs augures, mais ses amis ne peuvent s'empêcher de lui souhaiter le mal du pays, en même temps qu'un beau voyage, afin qu'elle ne les prive pas trop longtemps des charmes de son caractère espiègle, de son esprit enjoué et de sa culture originale.

Et de voir ces sacrés voitures sans cheval, c'est ça qui m'enrage!" Adolphe BERTHON.

ou de boire un vin avant l'autre? Il faut éduquer tout le monde à la fois, même en certains cas les éducateurs. C'est un truisme. Ce devrait être un truisme! "Nous verrons probablement pire encore avant qu'un éducateur courageux s'exprime nettement sur le caractère déformateur des débats d'étudiants. Pourquoi les concurrents ne seraient-ils pas obligés d'improviser leurs discours? Pourquoi le sujet du débat ne leur serait-il pas dévoilé à leur entrée en scène? Pourquoi, une fois le sujet annoncé par le jury, ne seraient-ils pas libres de défendre le pour ou le contre? Tout n'est pas de manier habilement le paradoxe et de s'exprimer dans un langage à peu près correct. Compte-t-on pour rien l'idée, la sincérité et la conviction? Nous avons besoin d'une jeunesse convaincue, qui sache ce qu'elle veut et y tende de toutes ses forces..." Paroles à méditer... JEROME.

La politique européenne

Les partis et la vie internationale

Par GEORGES LANGLOIS

L'une des sources de complications de la vie internationale, c'est le fait que la politique extérieure de la plupart des pays est déterminée non seulement par leur politique intérieure, mais plus encore par leurs querelles politiques. Si au moins la politique intérieure était déterminée par l'intérêt général de la nation, il serait de bonne logique que la politique extérieure en devint en quelque sorte le prolongement sur le plan international. Malheureusement ceux qui parviennent au pouvoir pour un temps toujours très limité s'empressent de transposer sur le plan international leurs querelles de partisans, et apportent une cause de déséquilibre dans un domaine où l'équilibre n'est jamais qu'instable et donnant au monde l'impression qu'ils représentent un pays où règne l'incohérence.

Cela est particulièrement vrai de la France et de son personnel politique. Et ce qui est plus grave et doit nous attrister sur le sort d'un pays qui nous est cher, c'est qu'en France il y a plus qu'ailleurs un pléthore de partis et de tendances politiques qui divisent la population et surtout les politiciens sur des questions parfaitement étrangères à l'intérêt général du pays. La multiplicité des partis est telle que le plus important ne représente jamais qu'une minorité, ce qui entraîne cette instabilité ministérielle devenue presque légendaire et ces brusques variations de la politique extérieure qui affaiblissent la France, lui aliènent beaucoup de sympathies et en font le jouet des ambitions des autres pays.

Dans beaucoup de pays, en Angleterre notamment, les partis politiques se divisent sur des questions de faits plutôt que sur des points de doctrines; de doctrines, ils en ont assez peu, parfois même pas du tout, et en changent facilement: un problème de fait se pose dans l'actualité et les partis politiques se divisent sur la solution à y apporter. C'est ainsi qu'au cours de son histoire l'Angleterre a passé plusieurs fois du libre-échange au protectionnisme et inversement selon les variations de la courbe de ses intérêts plus ou moins immédiats. En France, au contraire, il y a une doctrine à la base de chaque parti et, plutôt que politique

A NOS LECTEURS

En plus des lettres que des correspondants particuliers de L'AVENIR DU NORD nous envoient d'Ottawa, de Montréal, de Québec, nous aurons dorénavant un article sur la politique européenne que M. Georges Langlois nous écrira de Paris.

Nos lecteurs apprécient sans doute la lecture variée, substantielle et instructive que L'AVENIR DU NORD leur procure chaque semaine.

MELI-MELO

DELEGUE DU CANADA A GENEVE

La nomination de Lester-B. Pearson comme représentant du Canada dans le comité des dix-huit qui considérera l'imposition des sanctions du pétrole contre l'Italie, a été annoncée à Ottawa.

M. Pearson succède au Dr Walter-A. Riddell, agent permanent du Canada à Genève, qui est en route pour Santiago, Chili, pour présider la session de la conférence internationale du Canada.

DIVERGENCES SUR LE TARIF DES TEXTILES

La Commission du tarif a continué d'entendre la requête des représentants de l'industrie anglaise du coton qui réclame une réduction de droit sur les tissus et fils de coton et de soie artificielle importés au Canada. Les méthodes divergentes des industries anglaises et canadiennes pour calculer leur prix coûtant de fabrication et la répugnance des deux côtés à divulguer ce qu'ils considèrent des secrets industriels constituent les principales difficultés de la Commission pour tirer cette affaire au clair.

ou même économique, cette doctrine est le plus souvent sociale. On ne dirait pas que les parlementaires sont réunis pour administrer un pays, mais pour dissenter sur l'origine de la société et les principes de son organisation. Ils se partagent sur les diverses conceptions de la société selon Moscou, selon Berlin, selon Genève, selon Rome, selon Rousseau, selon La Tour du Pin, selon Untel ou Unautre, et même selon Léon XIII et Pie XI. Au surplus comme toutes les doctrines connaissent des variantes, chaque groupe se fractionne en un certain nombre d'alles plus ou moins dissidentes.

Cela est déjà néfaste à l'intérieur du pays; mais ce ne l'est pas moins à l'extérieur. La première conséquence à l'intérieur, et c'est à mon sens la plus grave bien qu'on ne la signale à peu près jamais, c'est de détourner les hommes politiques de leur mission essentielle qui est l'administration du pays et non la transformation de la société. Une autre conséquence, c'est de donner un caractère haineux aux discussions et aux oppositions, car rien, pas même l'intérêt personnel, n'oppose plus irrémédiablement les hommes que les luttes d'idées, surtout quand s'y mêlent à la fois les intérêts individuels et les luttes de castes et de classes. La conséquence la plus apparente, c'est l'instabilité ministérielle, aucun parti ne pouvant se maintenir au pouvoir sans le concours des groupes ou des partis qui ont en commun avec lui quelques intérêts ou quelques points de doctrine et qui lui retirent leur appui dès que surgissent les doctrines ou les intérêts divergents; et les partis d'opposition s'ingénient à faire surgir ces divergences.

Tout cela se répercute directement sur la politique extérieure de la France. Mais c'est encore l'instabilité ministérielle qui entraîne les conséquences les plus visibles. Chaque fois que change le ministre des affaires étrangères, il apporte avec lui sur ce qu'on est convenu d'appeler l'échiquier européen ses conceptions de la société et celles de son parti; cela le porte à rechercher l'amitié, ou l'alliance, ou les intérêts communs de pays dont les représentants ont des doctrines sociales identiques ou analogues aux siennes. Avec les changements de ministères, les sympathies se déplacent et c'est ainsi que la France a toujours l'air de tourner le dos à ses alliés de la veille et d'être un pays qu'il ne faut pas trop prendre au sérieux.

Ce qui existe en France à un degré inquiétant se retrouve à des degrés divers dans d'autres pays, de sorte que les groupements et regroupements qui se forment avec tant d'inconstance et d'inconsistance au parlement français se reproduisent dans les relations internationales et particulièrement au pseudo-parlement de Genève; on y voit naître des alliances et des scissions entre représentants de pays à régime parlementaire et d'états à régime d'autorité plus ou moins personnelle et plus ou moins absolue; on y voit s'allier le front commun des démocraties contre les fascistes, des démocraties à tendances socialistes plus ou moins accusées contre les démocraties plus traditionnalistes ou libérales, et ainsi de suite. De même que les conflits de doctrines auxquels se livrent les parlementaires compromettent souvent la stabilité intérieure de beaucoup de pays et ne sont pas étrangers à la crise actuelle et surtout à son prolongement, ainsi ces mêmes conflits détournent les diplomates et les chefs d'Etats de leur mission essentielle, compromettent l'oeuvre de paix qu'ils prétendent poursuivre et font de la Société des Nations la perpétuelle menace de guerre qu'elle est devenue. Les rigneurs que connaît actuellement l'Italie pour une simple entreprise coloniale semblable à celles qu'ont poursuivies tous les grands états n'ont pas d'autres origines. Sans compter qu'il s'y mêle, principalement de la part de l'Angleterre, des complications d'intérêts qui crévent les yeux. Mais ceci est une autre histoire. Georges LANGLOIS. (Reproduction interdite par l'Agence littéraire franco-canadienne)

BILLET D'OTTAWA

La conférence fédérale provinciale

Par Pertinax

"Nous faisons de l'histoire!" dit le premier-ministre de la province de Québec à la première séance plénière de la conférence fédérale provinciale qui se tient actuellement à Ottawa. Et l'on sent déjà que le mot est pleinement justifié.

Le spectacle, d'abord, de cette conférence libérale ne laisse pas d'être impressionnant. Jamais on ne vit pareille image d'unité nationale.

Un climat de confiance s'établit dès le début, ce qui explique le ton inaccoutumé des délibérations et l'attitude générale de franche coopération.

Monsieur King donna le ton dans son discours d'ouverture. Nous représentons, dit le premier-ministre, les régimes constitués du Dominion et des diverses provinces. Nous sommes, à divers titres, les représentants du peuple canadien. Ce n'est donc pas en songeant à autre chose que l'intérêt du peuple canadien que nous aborderons les divers problèmes qui seront discutés au cours de cette réunion. L'agenda comporte des suggestions reçues des provinces aussi bien que des propositions qui se rattachent à la politique de l'administration. Libre aux délégués de considérer ces diverses propositions au mérite. Le gouvernement ne songe aucunement à imposer ses vues. La discussion n'est pas limitée aux sujets qui sont inscrits au programme. M. King suggère même que les délégués des diverses provinces se rencontrent et échangent leurs vues. A cette fin, une chambre spéciale est mise à leur disposition. Et le premier ministre lui-même se tient constamment à proximité, dans les appartements du président de la Chambre où il reçoit les délégués à tour de rôle.

Le premier ministre répéta à plusieurs reprises que le gouvernement se contentait de proposer une formule de coopération, sans plus. Et M. King laisse entendre que c'est l'intention d'établir le régime de conférences sur une base continue et permanente.

Ainsi il s'avère déjà qu'une nouvelle conférence aura lieu dans quelques mois pour étudier les changements à la constitution et la méthode de les effectuer.

A ce sujet, une curieuse situation existe. M. Taschereau, au nom de la province de Québec, s'est empressé dès la séance d'ouverture de déclarer qu'il était prêt à considérer certains amendements nécessaires. "Notre constitution est aussi vieille que moi!" dit M. Taschereau. Nous avons effectivement le même âge. On dira peut-être que je n'ai jamais su m'amender. Mais la constitution, elle, peut s'amender en face de problèmes complexes et nouveaux. C'est dans l'esprit le plus large, en pleine coopération, que nous nous déclarons prêts à étudier les amendements qui seront suggérés. Avant d'être de Québec, nous sommes Canadiens."

Cette déclaration, soulignée comme il le convenait, ne laisse pas de doute sur l'attitude de la province de Québec. On ne saurait dire qu'elle se montre intraitable — et toujours en travers des autres.

Mais c'est d'un autre quartier qu'est venue l'objection. Une province, qui n'est pas Québec, fut la seule à refuser d'accepter en principe la nécessité de changements à l'Acte de l'Amérique britannique du nord. Toutes les autres provinces sont d'accord. Et la commission qui siège sous la présidence de M. LaPointe, ministre de la Justice, s'emploie actuellement à obtenir au moins l'adhésion en principe de la province récalcitrante.

La prochaine conférence ne pourra avoir lieu, naturellement, que lorsque la Cour Suprême aura rendu jugement sur la validité de la législation sociale adoptée à la dernière session. Comme la cause doit être entendue après le 15 janvier, on présume qu'il faudra au moins un mois pour obtenir le jugement. Le parlement sera alors en session, de même que la plupart des législatures provinciales. On peut donc prédire un délai de six mois avant la prochaine conférence entre le fédéral et le provincial.

Le chômage et le secours direct furent étudiés par une commission présidée par M. Rogers, ministre du travail. Avant d'aborder ce sujet de première importance, toutefois, la conférence entendit les maires qui exposèrent la situation des municipalités en ce qui concerne le secours direct. Comme le souligna M. King, les maires, outre qu'ils sont des citoyens importants et représentatifs, parlent aussi au nom

des gouvernements municipaux. Ainsi donc, avec le fédéral, les gouvernements provinciaux et municipaux, tout le Canada se trouva représenté. C'est l'armature complète du pays.

Une décision importante est déjà connue. C'est l'intention de faire une distinction entre les chômeurs et les indigents. Il se peut aussi que la commission du chômage qui sera constituée immédiatement après la conférence procède à une classification plus exacte des chômeurs ainsi qu'à un relevé de leur nombre à travers tout le pays.

La commission de finance, sous la présidence de M. Dunning, étudie la situation financière de chaque province et les relations entre les provinces et le gouvernement fédéral. La commission a porté son attention particulière sur le problème de remboursement de la dette, sur la superposition des impôts, sur le taux de l'intérêt, et sur l'idée d'un conseil financier national. De cette étude, conduite de façon pratique et méthodique, on espère les plus grands résultats.

La conférence a aussi étudié les problèmes de l'agriculture et l'exploitation des mines.

Les commissions siègent à huit-clos. De simples communiqués sont livrés aux journaux qui ne font que mentionner les sujets discutés. Une réunion plénière aura lieu à la fin de la conférence au cours de laquelle apparaîtront les résultats pratiques de cette réunion. Mais il apparaît déjà que l'échange de vues n'est pas sans profit et que les délibérations se poursuivent au milieu de l'harmonie et de l'entente. M. Aberhart lui-même, premier ministre d'Alberta, le seul qui ne soit pas libéral, parut particulièrement désireux de prouver son esprit de coopération. Dans ces conditions, la première conférence fédérale provinciale, sous le gouvernement King, marque le début d'une ère nouvelle.

PERTINAX.

Chômeurs et contribuables

"L'Opinion" de Hull publiera demain l'article suivant de notre collaborateur M. W. Gascon.

Au seuil de l'hiver, de chaque hiver depuis le commencement de la crise, on s'inquiète du sort des malheureux chômeurs et de leurs familles.

Les échevins Dagenais et Baker ont interpellé le maire Lambert, au conseil, pour suggérer une augmentation de l'allocation aux sans-travail. Une augmentation de 10 cents par semaine imposerait une charge additionnelle de 25,000 piastres aux contribuables.

Comment l'obtenir? Par l'imposition de nouvelles taxes ou par un emprunt aux banques. L'emprunt aux banques ou l'emprunt public n'est qu'une taxe différée; car c'est toujours le contribuable qui, tôt ou tard, en fera les frais.

Dans un cas comme dans l'autre on exproprie ceux qui travaillent ou ceux qui possèdent pour aider ceux qui ne travaillent pas.

Comment les choses se passent-elles? Disons qu'on emprunte cent mille piastres de la banque. La banque ouvre un crédit de 100,000 piastres à la Ville. Celle-ci distribue du papier (bons ou chèques) à ses chômeurs, qui est écolé chez les commerçants, propriétaires, etc. Contre ce papier la banque distribue son propre papier sous forme de billets, promesses de payer en or! Une partie de ces billets arrive aux guichets de l'Hôtel de ville pour acquitter la taxe. C'est toujours du papier qui circule. Mais le petit propriétaire, le commerçant, l'homme de profession libérale qui l'apportent à la caisse municipale, quand ils n'envoient pas leur chèque, l'ont gagné par leur travail dont il était le salaire, et en s'en séparant ils ont renoncé à la quantité que ce papier représente d'objets matériels tels que vêtements, nourriture, livres, automobiles, distractions, déplacements et autres avantages que procure l'argent.

Où l'on voit bien qu'en fin de compte l'argent-papier ou métal — n'a aucune valeur réelle en soi et ne représente que la valeur de l'effort humain dans le travail productif.

Les 100,000 piastres avancés par la banque sous forme de papier ou d'écritures lui reviennent sous la même forme; mais alors ils sont la représentation des privations subies par les contribuables dans la jouissance du fruit complet de leur travail.

M. Joseph Archer a donc raison de dire que l'argent, étant le salaire du travail, doit être basé sur les fruits du travail, sur les principales denrées, et non sur l'or exclusivement.

On finira par comprendre son système et par l'adopter.

En attendant, il est un moyen de résoudre la situation embar-

BILLET DE MONTREAL

Versificateurs et poètes

Lucienne Boyer

Par Louis Pelland

De versificateurs nous ne manquons certes pas. En dépit de l'affirmation des manuels, nos poètes sont plus rares. Quatre peut-être, cinq méritent ce titre que plus de cent se disputent.

Il y a à quelque temps, une jeune québécoise se voyait décerner le prix David de poésie. L'étonnement qui accueillit la nouvelle de cette distinction ne semble pas prêt de s'éteindre et, jusqu'à ce que justice soit enfin faite, on ne cessera de dire les mérites d'un jeune poète montrealais dont l'oeuvre, quoique encore restreinte et inexpérimentée, a attiré l'attention et mérité l'éloge unanime de la critique. Que M. Roger Brien eut mérité le prix David, c'est indiscutable. Ce qui est renversant, c'est de voir qu'on lui a préféré.

Le R. P. Lamarche, qui étudie dans La Revue Dominicaine les poèmes de M. Brien, y trouve des défauts: de l'inachevé, de l'outrance. Il y trouve aussi la marque d'un talent plein de richesses, un verbe rare et un dynamisme intense.

Dans La Renaissance, M. Clément Marchand est plus catégorique encore: "Je crois, dit-il, qu'un véritable poète nous est donné dans la personne de Roger Brien. Ses vers que je viens de lire en manuscrit m'ont donné l'impression de prodigieux orages lyriques qui impriment leur sillage dans la mémoire. Je ne doute point que ceux qui liront après moi les poèmes qu'il collige sous le titre inexact de *Tous nos espoirs nous railent* ne ressentent la même impression. (...) Ce qui me frappe le plus dans ce poète c'est la vigueur du don poétique qui mobilise un étonnant débit verbal. C'est la strophe révoltée qui semblait aux eaux d'une chute, s'épanouit en mouvantes torsades. Roger Brien possède un souffle qui ne se lasse jamais, fait assez rare chez nos rimeurs mièvres dont le poumon s'esquinte au moindre effort."

De son côté le R.P. Carmel Brouillard fait le procès de Mademoiselle Francoeur en des termes savoureux

que je ne résiste pas au plaisir de rapporter:

"Aux sources claires, — c'est le titre du livre incriminé grâce à la générosité des juges — constitue un des plus termes recueils du paradis canadien. Les qualités élémentaires lui manquent qui exhaussent au niveau de la poésie une versification mathématiquement parfaite. Encore faut-il dans cette évaluation du système objectif rayer cet alexandrin malade:

Nés dans un sourire ou nés parmi les larmes, retrancher un nombre désolant de rimes désuètes, serviles, prévues et traditionnelles: gloire, victoire; enfant, triomphant; chanson, pinson; etc...

remettre à Victor Hugo sa figure de la lune, faucille d'or; à Louis Mercier, celle des fenêtres, yeux de la maison;

supprimer les rondels, sonnets, bouts-rimés, qui sentent la stérile exercice."

Le Père Brouillard retrace encore nombre de défauts, tels que l'emploi de chevilles, l'abus d'adjectifs inexpressifs, de rimes fades et, pour couronner le tout, un manque total d'inspiration.

Voilà mis en regard les poèmes couronnés et l'oeuvre ignorée. C'est des juges est regrettable, c'est entendu, mais ses conséquences n'en sont pas tellement désastreuses. Bien au contraire, car de là une querelle est née grâce à laquelle la poésie sort de l'oubli, revient à l'ordre du jour; la critique a donné son avis sur un ton assez haut pour qu'un plus large public l'entende et prenne part à la discussion; enfin on a répété la démonstration trop souvent oubliée et qui porte cette conclusion que la poésie n'est pas la versification, surtout lorsque celle-ci est mauvaise!

LUCIENNE BOYER

Depuis près de quinze jours, Lucienne Boyer et les duettistes Pills et Tabet recueillent dans la petite salle du Stella de chaleureux applaudissements. En principe, le chant et la musique tels que les conçoivent Lucienne Boyer et Pills et Tabet sont inférieurs aux très classiques harmonies qui se groupent sous l'étiquette de Grande Musique. De là à refuser aux chanteurs de genre droit de cité, il y a loin, et les quelques personnes qui s'obstinent à croire qu'il est de bon ton d'afficher son mépris pour cet art inférieur font une assez triste figure de trouble-fête.

Lucienne Boyer est une artiste véritable. Son art lui est si personnel que ses imitatrices — Dieu sait qu'elle n'en manque point — se révèlent toutes extraordinairement inférieures à leur modèle.

Lucienne Boyer se fait de la chanson une conception qui lui est propre: la chanson n'est pas une pièce musicale sur laquelle on a greffé un texte quelconque. Le texte en est la partie principale et l'art de la chanson consiste à dire ce texte avec le maximum d'expression. Ainsi considérée la chanson devient un véritable drame, une pièce de théâtre dont chaque acte tient dans un couplet et qui comporte plusieurs personnages que la chanteuse incarne tour à tour. Si nous prenons comme exemple cette petite merveille qu'est *Le Petit Café du Coin*, nous voyons très bien cette division en "actes" qui se suivent en un crescendo dramatique et dont le dernier comporte le dénouement. La pièce — car c'en est une véritablement — comporte deux personnages que l'interprète incarne à tour de rôle, et il faut voir avec quelle souplesse Lucienne Boyer par les changements de l'attitude, du timbre de la voix, devient l'un ou l'autre personnage.

Pour comprendre Lucienne Boyer, il faut la voir. Je dis bien: la voir, et non l'entendre. Car ceux qui n'ont fait que l'entendre, par le disque ou la radio, ne peuvent apprécier qu'une faible partie de son talent, et ne peuvent percevoir que vaguement l'expression qu'elle sait donner à son chant par le geste et l'attitude.

Pills et Tabet sont les excellents interprètes de chansons d'un tout autre genre. Leur répertoire est avant tout extrêmement spirituel, du plus irrésistible et du plus fin comique. Pour eux la tâche de "jouer" leurs chansons est moins ardue que pour Lucienne Boyer. Tandis que celle-ci doit, pour ainsi dire, se dédoubler, Pills et Tabet n'ont qu'à se partager les rôles. Leur mérite n'en est guère amoindri car il leur faut veiller à ce que jamais l'un n'efface l'autre, à ce que jamais cette répartition des rôles n'entraîne de confusion. Leur grande qualité est un équilibre parfait auquel s'ajoute une mimique qui donne encore plus de saveur à des chansons déjà si amusantes.

Ne craignons pas d'avancer que ces maîtres de la chanson viennent de nous donner une série de spectacles les plus entièrement réussis, peut-être les mieux goûtés de tout ce que nous avons eu, cette saison, à Montréal.

Feu Monsieur L'ABBE H. MONTY

Curé de la Conception

Monsieur l'abbé Harold Monty, curé de La Conception, comté de Labelle, est mort subitement, lundi soir, au volant de son automobile, à Val-David, où il venait rendre visite à son frère, M. l'abbé Maurice Monty, curé de cette dernière paroisse.

M. l'abbé Monty était très connu dans les comtés de Terrebonne et Labelle, où toute sa vie il exerça du ministère. Il enseigna tout d'abord au séminaire de Mont-Laurier, pendant neuf ans, puis successivement vicaire à la cathédrale de Mont-Laurier, à Messines, à Saint-Jovite. Curé du Lac-Saint-Paul un an durant, il était nommé curé de La Conception, il y a douze ans.

Agé de quarante-six ans, toute la vie de ce prêtre s'écoula au milieu de la population du Nord. Très estimé de toutes les paroisses qui lui furent confiées. Il laisse un bon souvenir. C'était un saint prêtre, dévoué et charitable.

Ses funérailles ont eu lieu, jeudi, à La Conception, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, assistait aux funérailles.

L. B.

LE DECES DE M. ODILON LORTIE DE SAINTE-AGATHE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Odilon Lortie Sr., survenue dimanche, 24 novembre dernier, à l'âge de 77 ans, à Sainte-Agathe-des-Monts. M. Lortie était un pionnier de Sainte-Agathe.

Il laisse outre son épouse, née Sophie Lévesque, 4 fils, Cyrille, de Montréal, Pierre-Emile et Ernest, de Sainte-Agathe, Stanislas, de Montréal; 5 filles, Mmes Hormisdas Monette, (Georgianna) Arthur Pellerin (Alda), Hubert Collette (Alicé), Josephat Raymond (Aline), Albert Larivée (Marie-Louise); un frère, Cyrille, une sœur, Mme Ferdinand Lacombe, 5 belles-filles: Mme Vve Odilon Lortie Jr., Mme

Cyrille Lortie, Mme Pierre-Emile Lortie, Mme Ernest Lortie, Mme Stanislas Lortie, et cinquante-trois petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sainte-Agathe. Les porteurs étaient MM. L.-E. Parent, M. P. Euclide Forget, maire de la ville, Ernest Bélisle, maire de la paroisse, Moïse Lacasse, maire d'Ivry, Georges Libolron et Joseph Morin, échevins de la ville.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt: Cyrille, Pierre-Emile, Ernest, Stanislas; son frère Cyrille; ses gendres: Hormisdas Monette, Arthur Pellerin, Hubert Collette, Josephat Raymond et Albert Larivée; ses petits fils: Maurice Lortie, Gaëtan Raymond, André, Marcel, Bernard, René et Roger Lortie, Jean-Paul et Roland Raymond, Louis Pellerin, Gérard, Léon, Jean, Léon, Georges, Paul, Roland Lortie, Joseph Monette, Roland Libolron.

Suivaient le cortège funèbre: MM. Pierre Lortie, ex-député provincial, B.-O. Mondor, Léo Mondor, E. Laurin, L. Lacombe, Arthur Lortie, Abondus Lortie, P. Lasnier, J. Giroux, P. Chaussé, O. Renaud, N. Grégoire, J. Simard, A. Saint-Onge, H. Nadeau, F. Marcial, F. Courcelle, R. Raymond, R. Raymond, J.-E. Lambert, E. Marchand, L. Paré, A. Boucher, A. Cloutier, J. Barbeau, E. Barrette, M. Lacasse, D. Plouffe, D. Côté, Dr R. Daze, Dr E. Joannette, Dr O. Choquette, Dr E. Grignon, G. Godon, L. Legault, Z. Renaud, E. Maillet, J. Joly, R. Vanier, J. Lanthier, A. Tourangeau, J. Tourangeau, A. Bergeron, A. Fournelle, J.-H. Pagé, A. Ladouceur, I. Guindon, J. Villeneuve, A. Clément, J. Daoust, J.-L. Brissette, A. Murchison, R. Fournelle, Dr Lacasse, Dr Lefort, P. Parent, C. Beaulieu, L. Boivin, R. Libolron, R. Legault, L. Brunet, R. Caron, G. Vanier, W. Whelan, J. Whelan, H. Laporte, A. Laviolette, E. Guay, P. Benoit, J. Saint-Amour, R. Collin, H. Gohier, J.-A. Monette, A. Dubreuil, W. Cloutier, G. Vanier, H. Samuel, R. Touchette, J.-A. Bacon, F. Meunier, D. Miller, J. Dagenais, P. Raymond, H. Daoust, I. Laviolette P.-E. Belhumeur, L. Groulx, O. Larivière, A. Thérien, J. Tourangeau, L. Groulx, Z. Raymond, F. Millaire, A. Reid, J. Loiseau, J.-A. Legault, L. Legault, A. Brunet, C. O'Brien, A. Côté, J.-P. Légaré, G. Plouffe, R. Caron, R. Fournelle, A. Husson, L.-P. Legault, D. Guay, E. Piché, D. Sauvé, M. Lacasse, N. Chalifoux, R. Belhumeur, W. Morin et A. Lanthier.

La levée du corps fut faite par le R. Père Mathieu O.M.I., le service fut chanté par M. l'abbé J.-B. Bazinet, curé de la paroisse, assisté de MM. J.-B. Charland et A. Béchard, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La chorale a exécuté la messe de Péruzzi; M. T. Charbonneau a chanté un "Pie Jesu".

La famille reçut de nombreux témoignages de sympathies: Offrandes de Messes: Famille F. Guindon, C.-E. Lambert, M. et Mme Roland Libolron, Emile Lacombe, Henri Marin, A. Labelle, A. Rivest, Ferdinand Lacombe, A. Laiselle, Rév. Soeur Marie-Anne, Eva.

Bouquets Spirituels: Mlle Violette Sauvé, Famille Joseph Sauvé, Famille Louis Groulx, M. et Mme R. Meunier, R. Frères du Sacré-Coeur, Mlle Cordélia Maillet.

Télégramme de sympathies: Familles O. Aларie, M. et Mme Sylvio Juneau, M. et Mme Henri Lévesque, Mme Jos. Lévesque, Mme J. Aларie, M. J. Aларie, M. Fernand Parent, M. Jean-Paul Archambault.

Offrande de Fleurs: M. Louis-Etienne Parent, M. P. P., M. Georges Libolron, M. Maurice Demers, Famille O. Lortie, Sr., M. et Mme René Parent.

Sympathies: L'honorable Athanase David, M. Massicotte, Raymond Raymond, Famille Philippe Lasnier, Omer Saint-Amour, Armand Loiseau, Jos. Sauvé, Louis Groulx, L.-U. Chaussé, Max. Gaudette, Arthur Saint-Jean, Alphonse Hamel, Jos. Paradis, Naphthalie Proulx, Z. Raymond, Thomas Watchorn, MM. et Mmes Adélaïde Courcelles, L. Lévesque, Ernest Bélisle, F. Meunier, A. Ranger, R. Meunier, Edouard Barrette, E. Desjardins, E. Cyr, Guy Lefort, E. Lacombe, U.-D. Demers, Philippe Gauthier, C.-E. Forget, J.-A. Bacon, Edouard Parent, J.-L. Gaudette, W. Gaudette, Léon Globensky, Gaston Renaud, Adonai Fournelle, R. Touchette, Delphis Côté, Arthur Husson, J.-M. Dubreuil, Charles Simard, Georges Vanier, Elie Charbonneau, Albert Fournelle, Honorius Vanier, Arsène Boucher, Mmes, Dollard Desjardins, E. Morrissette, Jos. Vanier, Mlles Yvonne et Irène Richard, Aurèle et Eva Côté, Barbara White, Marchand, Bernadette et Eméranda Lortie, Annette Groulx, Charlotte Grenier, Gertrude Cyr, MM. Alfred Carpentier, Gaston Gibeault, Lucien Paradis, Louis Proulx.

Voyez ce GROS et NOUVEL AUTO qui a TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES

Le leader de 1936 en Style, Performance et Valeur

PARTOUT, LES GENS PARLENT DU NOUVEL Oldsmobile 1936.

Ils sont enthousiasmés par le nouveau style élégant de l'Oldsmobile... par sa dimension imposante... et par le fait qu'il offre toutes les caractéristiques modernes et éprouvées d'un bel auto, à un bas prix surprenant.

Inspectez le nouvel Oldsmobile, et vous admettrez vous aussi qu'il est vraiment "l'auto qui a tout".

Carrosseries Fisher à toit-tourelle en acier solide! Roues à genou mécanique, éprouvées et améliorées, et stabilisateur de marche! Freins superhydrauliques développant leur propre énergie et s'égalant d'eux-mêmes! Ventilation Fisher sans courants d'air! Changement de vitesses synchromesh tout silencieux! Direction centralisée! Compartiment à pneu et à bagages facile d'accès!

Des reprises éclatantes et une performance encore plus vive sont assurées par les nouveaux pistons Anolite légers, dans le Six de 90 chevaux comme dans le Huit en ligne de 100 chevaux.

Voyez et conduisez le nouvel Oldsmobile 1936... l'auto doté de toutes les caractéristiques que vous serez fier de posséder.

Comparez les bas prix sur livraison de l'Oldsmobile et le nouveau Mode GMAC de Paiement à Terme au taux de 7%, le plus bas taux de finance jamais demandé par GMAC.



Considérez la compagnie à l'appui de l'auto.

C.-A. LORRAIN & FILS
312 rue Saint-Georges Tél. 58 Saint-Jérôme

LE HOCKEY: Synchronisez chaque samedi soir à 9 p.m. heure normale de l'Est, le Radio-Hockey General Motors d'un océan à l'autre.

Pensées

Les fautes de nos amis affligent autant notre amour-propre que notre coeur.

Cte de Belzève.

Le salut est un édifice qui ne s'élève que sur les ruines de l'orgueil.

Lamennais.

W. GASCON.



Chronique féminine

L'atmosphère des fêtes

Dans la plupart des familles, on se prépare avec activité à célébrer les fêtes prochaines de Noël et du jour de l'An.

La vraie pensée de Noël, le véritable sens du jour de l'An, ni la crise, ni les difficultés présentes, ni l'universelle inquiétude ne les peuvent détruire.

La fête de Noël, mais qu'est-il besoin de fortune pour en goûter la joie profonde? N'est-ce pas plutôt une fête toute de paix et d'amour?

Que ceux qui le peuvent extériorisent sobrement la joie qui gonfle leur poitrine. Il suffit de vivre, tout ce jour-là, avec un esprit tout imprégné de la saine tradition des ancêtres.

Que tous les membres de nos belles familles canadiennes se groupent pour assister à la messe de minuit. Il semble que les liens familiaux se ressèrent en cette nuit du grand mystère.

Pour créer l'atmosphère heureuse et discrète, propice à la vie intérieure que suggère une telle fête, il suffit d'un Jésus de cire dans une crèche de papier ou de bois rustique.

Et si enfin nous connaissons tout autour de nous, la plénitude de l'abondance, que notre pensée sorte alors des cadres où nous vivons pour aller vers ceux qui sont moins privilégiés.

Il me faut bien ajouter que beaucoup de mélancolie obsède en ce moment-ci, ceux qui ont déjà derrière eux quelques années de vie.

Tel est, me semble-t-il, le vrai sens des fêtes qui approchent, celui que la crise ne saurait affecter et ne devrait, bien au contraire, qu'accroître.

Décembre 1935

MARYSE

En Italie

En Italie, le Duce qui s'occupe de tout, qui touche à tout, pense à faire des épouses modèles pour ses soldats.

1o Aime ton mari au-dessus de toute chose, aime ton prochain, mais souviens-toi que ta maison appartient à ton mari et non à ton prochain.

2o Considère ton mari comme un hôte de marque, comme un ami précieux et non comme une amie à qui on raconte les petits ennuis de l'existence.

3o Que ta maison soit en ordre et ton visage riant à son retour. S'il ne s'en aperçoit pas tout de suite, excuse-le.

4o Ne lui demande pas le superflu pour la maison. Si tu le peux, ne lui demande qu'un logis gai, beaucoup de lumière, de clarté et de tranquillité pour les enfants.

5o Que tes enfants soient toujours propres et frais, que tu sois toi-même toujours comme eux, fraîche et propre. Qu'il sourie en vous voyant, qu'il pense à vous s'il est absent.

6o Souviens-toi que tu l'as épousé pour la bonne et la mauvaise fortune. Si tout le monde l'abandonnait, tu devrais encore garder ta main dans les sienues.

7o Si ton mari a encore sa mère, souviens-toi que tu ne seras jamais assez bonne et assez dévouée pour celle qui l'a bercé enfant, dans ses bras.

8o Ne demande pas à l'existence ce qu'elle n'a jamais pu donner à personne: si tu es utile, sois déjà heureuse de cela.

9o Si le malheur survient, ne te décourage pas. Le calme reviendra. Aie confiance en ton mari et il aura du courage pour deux.

10o Si ton mari s'éloigne de toi, attends-le. Même s'il t'abandonnait, attends-le. Tu n'es pas seulement sa femme, tu es l'honneur de son nom. Un jour, il reviendra en te bénissant.

Votre beauté

Souvenez-vous de ces quelques règles de l'esthétique qui vous serviront pour traverser heureusement et avec succès tous les genres de modes et tous les âges de la vie.

Le noir amincit et fait la silhouette distinguée.

Le blanc est seyant pour toutes et jamais ridicule.

Les couleurs claires grossissent. Les couleurs foncées amincissent. Les raies en long affinent.

Les raies en travers tassent. Les grands dessins grossissent et raccourcissent, ils empâtent la silhouette et sont peu seyants.

Les petits dessins donnent du flou et de l'imprécis.

Si vous êtes fortes, ne portez pas de toilettes ajustées; même recommandation si vous êtes très minces et mal développées.

L'ajusté convient à la jeunesse et à la femme faite, formes parfaites et gracieuses point trop plantureuses, l'ajusté sur des formes est inélegant, indécent et peu "chic".

Le vert et le rouge, lorsqu'ils sont à la mode, sont franches couleurs parfaitement seyantes.

Les brunes de trente ans aiment le jaune.

Les jeunes femmes recherchent les tendres teintes fraîches et gaies qui les rendront jolies.

Les femmes mûres préféreront les teintes effacées mais non trop sombres, surtout si elles sont de chevelure et de teint foncé.

Retenez aussi tout ceci, mesdames:

Le blanc est le fard de tous les âges.

Le vert est le fard des rousses. Le rouge et le jaune, le fard des brunes.

Le bleu est le fard des blondes. Le mauve, le fard des grises.

En principe la couleur de la toilette doit s'harmoniser à la teinte de celle qui la porte.

Les femmes claires de peau et de cheveux seront jolies dans le sombre comme dans le voyant.

A MES TOUT PETITS

Tout petits, mes chéris, si joyeux d'être au monde, Profitez des beaux jours qui vous sont mesurés!

Ce temps est loin encore et déjà vous pleurez. Cuisants chagrins d'une heure, ou bien d'une seconde, Pleurs bus par le soleil dans vos yeux qu'il inonde

Ah! si toujours ainsi, sur vos charmants visages, Aux ombres se mêlent les rayons lumineux, Je craindrais moins pour vous les vents et les orages.

Quand ils éclateront, soyez forts devant eux! Tout petits, mes chéris, la souffrance est cruelle, Mais nul homme n'est grand et ne vaut que par elle!

Louis MAIGUE.

La famille rurale

M. le directeur, Il faut que le gouvernement se rende à l'urgente nécessité de reconstituer la famille rurale et de favoriser son essor par des remèdes d'ordre économique combiné avec l'action éducative et morale.

— Il faut réveiller chez les jeunes paysans l'amour de la terre. Il faut faire revivre parmi eux les saines traditions des familles rurales, laborieuses et fécondes.

Beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles ont déserté la terre, attirés qu'ils étaient par le gain facile que leur offrait l'industrie, en proie à une fièvre de surproduction. La cruelle épreuve du chômage leur fait durement sentir aujourd'hui les funestes effets de l'entraînement auquel ils ont cédé.

C'est aux parents et aux éducateurs qu'il appartient de restituer à la jeunesse de nos campagnes, en même temps que le goût de l'effort et le sens de l'initiative, l'amour de l'indépendance trop aisément sacrifiée à l'appât d'une retraite ou aux joies décevantes de la grande ville.

Origine du mot "yankee"

Cette origine est-elle exacte? En tout cas, elle est curieuse.

On sait que New-York, fondée par des Hollandais, s'appela New-Amsterdam et qu'elle ne devint anglaise qu'en 1674. Or, à l'époque des guerres entre l'Angleterre et la Hollande, des conflits surgirent aussi en Amérique entre le colons anglais et hollandais, et ceux-ci furent appelés par ceux-là yankee, mot formé de deux préfixes hollandais très répandus: Jan (Jean) et Kees (Cornelle), de même que l'Amérique appelle l'Anglais John Bull et que l'Anglais appelle l'Américain Frère Jonathan.

Il est à remarquer d'ailleurs que Jan et Kees étaient précisément les prénoms des deux frères de Witt, les illustres hommes d'Etat qui dirigeaient alors le gouvernement des Pays-Bas.

Conseils pratiques

LE LINGE DE MAISON

Une taie d'oreiller trop petite pour l'oreiller qu'elle contient s'use deux fois plus vite. Des draps trop larges pour le lit traitent facilement par terre et se salissent, de ce fait. Ils sont plus longs à laver, à sécher et à repasser. Par contre, les torchons de cuisine sont presque toujours trop petits, comme aussi les serviettes de toilette. Les mouchoirs, sauf pour les rhumes de cerveau qui doivent être exceptionnels, sont souvent trop grands; j'ant serviettes de table aussi.

Pour empêcher la graisse de pénétrer, saupoudrez un peu de farine dans la poêle à frire.

On nettoie le velours avec de la benzine en frottant toujours dans le même sens. On le passe ensuite à la vapeur, au-dessus d'une marmite d'eau bouillante.

Les globes de lampe ou de fanal, nettoyés avec des vieux journaux, acquièrent un beau brillant.

RACONTEZ CES

DEDIE A JEAN RIBIEN

La jeune Bernadette, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine:

"Dimanche, en venant me voir, apporte-moi, s'il te plaît, deux livres: un de lecture récréative et l'autre de chocolat".

LOGIQUE

Lili, taquine un canard qui fuit effaré, devant ses cris.

— Lili, il ne faut jamais faire de mal aux animaux.

— Alors, pourquoi, on les mange?

— Assurément.

— Eh! bien il doit lui en falloir du coton pour remplir ses grandes oreilles.

Le locataire inattendu

Il y a quelques semaines, un voyageur jeune et élégant se présentait dans un palace de New-York pour y élire provisoirement domicile.

— Vous êtes seul? lui demanda-t-on.

— Non, j'ai un compagnon avec moi.

— Alors, il vous faut deux chambres?

— Au moins, répondit en riant le jeune homme.

Son compagnon, en effet, était un jeune éléphant nommé Bébé, un éléphant discipliné, civilisé, savant qu'il devait exhiber dans un music-hall. Grand émoi dans le palace! On informa de cette étrange aventure le directeur. La réponse du directeur fut catégorique:

— Logez-les tous les deux.

Depuis, dans un hall splendide, on voit le jeune artiste prendre son repas en compagnie du pachyderme, qui d'ailleurs se tient fort bien à table.

Quelle réclame pour un hôtel!

Choisir des cadeaux... Problème

difficile... Quelque chose d'approprié... pas

trop cher... quelque chose de pratique...

qui donnera du plaisir pendant des mois

et même des années... Des appareils

électriques... Voilà une inspiration.

Pour votre mère un toaster ou un

beau percolateur électrique. Pour le berceau

de bébé un chauffe-lit électrique...

Pour votre soeur des fers à friser

électriques. Pour votre père, que dites-vous

d'une lampe qu'il puisse installer à

côté de son fauteuil. Peut-être pensez-vous

à un cadeau pour toute la famille?... Quoi

de mieux qu'un radio nouveau mo-

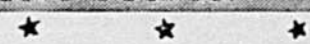
dèle? Pour tous... parents et amis... vous

trouverez exactement le cadeau de tous les

désirs... à n'importe quel bureau de la

Gatineau Power Company... à des prix à

portée de votre bourse.



Recettes éprouvées

L'insuline

SAUCE BRUNE ORDINAIRE

Faites fondre trois cuillerées à soupe de beurre dans une casserole; dorez bien. Ajoutez cinq cuillerées à soupe et demie de farine et continuez à dorer en remuant constamment. Ajoutez graduellement deux tasses de bouillon brun chaud, tout en battant énergiquement. Ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel; un tiers de cuillerée à thé de poivre; faites chauffer jusqu'à ébullition.

SAUCE AUX CHAMPIGNONS

Faites fondre ensemble deux cuillerées à soupe de beurre, deux cuillerées à soupe de graisse de rôti et liez avec quatre cuillerées à soupe de farine. Quand la farine est brune, ajoutez une cuillerée à thé de sauce Worcestershire, une demi-cuillerée à thé de sel, et deux tasses de bouillon de bœuf ou une quantité égale d'eau dans laquelle vous aurez mis deux cuillerées à thé d'extrait de bœuf; faites bouillir, en remuant constamment pendant cinq minutes. Ajoutez une boîte ou une demi-livre de champignons frais assez tôt avant de servir pour qu'ils soient parfaitement chauds.

SAUCE BECHAMEL

Faites fondre un quart de tasse de beurre dans une casserole, ajoutez un quart de tasse de farine et remuez jusqu'à ce que ce soit bien lié. Ajoutez graduellement une tasse et demie de bouillon de poulet fortement assaisonné en remuant constamment. Ajoutez une demi-tasse de crème chaude et battez jusqu'à ce que ce soit lisse et lustré. Assaisonnez de sel, de poivre et de fines râpures de muscade. Si vous désirez obtenir une sauce jaune, enlevez du feu et ajoutez deux jaunes d'œufs battus dilués dans un quart de tasse de crème chaude. Ne laissez pas bouillir la sauce après que les jaunes d'œufs ont été ajoutés.

SAUCE PIQUANTE

Faites une sauce brune ordinaire. Faites mijoter une cuillerée à soupe de chacun des ingrédients suivants: ciboulette, olives, piment rouge doux, cornichons et câpres, le tout finement haché dans deux cuillerées à soupe de vinaigre pendant cinq minutes. Ajoutez à la sauce brune et faites mijoter 15 minutes.

SAUCE BLANCHE EPAISSE

Faites fondre deux cuillerées à soupe et demie de beurre dans une casserole. Ajoutez cinq cuillerées à soupe et demie de farine mélangée avec un tiers de cuillerée à thé de sel et une pincée de poivre. Ajoutez une tasse de lait échaudé, en remuant constamment. Faites chauffer jusqu'au point d'ébullition et battez jusqu'à ce que le mélange soit lisse et lustré.

Par John L. Rice M.D. Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York

Les maîtres en sciences médicale, pendant un bon nombre d'années, savaient que dans la plupart des cas de diabète, le pancréas ne fonctionnait pas normalement. Le pancréas est une glande digestive placée derrière l'estomac. Quand une ménagère achète de la viande, un morceau de veau qu'elle appelle en anglais "sweetbread", c'est du pancréas que le boucher lui vend. Si l'on enlève, par opération chirurgicale, le pancréas à un chien, cet animal devient vite diabétique. Chez l'homme, le pancréas malade, résulte souvent en diabète.

En l'année 1921, deux savants médecins Canadiens, Banting et Best, faisant des expériences dans les laboratoires de l'Université de Toronto, réussirent à faire un extrait du pancréas d'animaux abattus, lequel contenait la substance nécessaire pour empêcher le développement du diabète. Des chiens à qui on avait enlevé le pancréas, purent vivre des mois et des années en bonne santé, grâce à des injections de cet extrait. Ceci est une découverte remarquable, car elle permet de combattre le diabète chez les humains par l'injection de cet extrait. Les deux savants cités-dessus mentionnés, donnèrent le nom d'insuline à la substance qu'ils réussirent à tirer du pancréas. L'insuline telle qu'elle est préparée aujourd'hui, se vend en petites bouteilles contenant un certain nombre d'unités dans chaque centimètre cube et une once de liquide dans trente centimètres cubes.

En voici quelques-unes que nous livrons à la sagacité de nos lecteurs:

"Pourquoi dit-on que les intérêts courent quand ils s'accroissent?"

"Pourquoi dit-on que le commerce s'en va, quand il ne marche pas?"

"Pourquoi, pour avoir de l'argent devant soi, faut-il le mettre de côté?"

"Pourquoi, d'un pauvre malheureux ruiné qui n'a plus où se coucher, dit-on qu'il est dans de beaux draps?"

"Pourquoi, quand il fait un temps de chien, dit-on qu'il n'y a pas un chat dehors?"

"Pourquoi dit-on qu'on aura à l'oeil quelque'un qu'on a dans le nez?"

Que voilà donc de cruelles énigmes!

Etes-vous abonné à

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL W. DISTRICT ET TERREBONNE

Établi depuis plus de trente-huit ans

Bureau et administration:

IMPRIMERIE

J.-H.-A. LABELLE

303 Avenue Parent

Téléphone 12

En face de la gare du C.P.R.

SAINT-JEROME

ABONNEMENT: \$2.00 par année

L'aide du gouvernement

Stimulant efficace au développement de l'agriculture

Depuis quinze ans, l'organisation agricole dans la province de Québec a progressé rapidement sous la direction du département de l'Agriculture qui a su lui assurer un développement rationnel et systématique en divisant la province en 23 districts agricoles d'après la nature du sol, le climat, les marchés et les facilités de transport, et en déterminant, ainsi, les productions susceptibles d'être développées dans chaque région. Le département de l'Agriculture a placé un nombre considérable de techniciens au service des cultivateurs pour leur enseigner les méthodes modernes de culture et les aider à résoudre les problèmes qui se présentent dans l'exécution de leurs travaux; en organisant les services d'arrosage et d'économie rurale. Il a, de plus, multiplié les organismes coopératifs dans le but de grouper les cultivateurs pour l'achat des matières dont ils ont besoin et pour la vente de leurs produits, tandis qu'à la session de 1929, le gouvernement adopta la "loi du crédit agricole", préparée par le gouvernement d'Ontario, et, l'année suivante, se faisait autoriser à payer la différence entre l'intérêt annuel, calculé au taux de 5%, et celui chargé par la commission sur les prêts consentis aux cultivateurs. Ce crédit agricole, le gouvernement le rendra encore plus facile, s'il le faut, dit-on, afin de permettre aux agriculteurs de racheter leurs hypothèques et améliorer leurs terres.

1933, 65 coopératives ont bénéficié de cet octroi. En plus de cet octroi de 1 1/2%, le gouvernement en accorde un de 1% à la société centrale. Le gouvernement accorde aussi des subventions aux cercles agricoles et sociétés d'agriculture formées dans le but de propager l'agronomie dans les campagnes et d'enseigner les principes de l'économie rurale. En 1933, la province comptait 90 sociétés d'agriculture et 732 cercles agricoles, s'intéressant à toutes les activités susceptibles d'aider au progrès agricole. L'importance de ces groupements n'a plus besoin d'être démontrée. Toujours soucieux de l'intérêt du cultivateur, le gouvernement provincial a formé une commission afin que le cultivateur reçoive un prix raisonnable pour son lait. On appréciera davantage cette sage mesure si l'on sait qu'en 1933 la valeur totale des produits laitiers de la province était de \$46,313,208, et que pour encourager la production du beurre et du fromage on est prêt à accorder des primes aux cultivateurs, lorsqu'il le faudra. Voilà, en résumé, ce que le gouvernement a fait, ces dernières années, pour l'agriculteur du Québec. Il sait que l'agriculture doit occuper la première place en notre province car elle est notre principale richesse et le facteur le plus important de notre prospérité.

Un savant canadien honoré par les Pays Bas

Le Dr H.-T. Gussow, d'Ottawa, botaniste du Dominion de la Division des fermes expérimentales, du ministère fédéral de l'Agriculture, vient d'apprendre qu'il a été nommé membre honoraire de la Société Royale d'horticulture et de botanique des Pays-Bas, comme marque d'appréciation de la part des savants de Hollande pour les services distingués qu'il a rendus à l'horticulture, non seulement au Canada mais au monde entier. Le Dr Gussow est botaniste du Dominion depuis 1910; c'est lui qui a entrepris l'établissement du service de pathologie végétale au Canada. Il a reçu beaucoup d'honneurs en ces dernières années. En 1910 il est devenu membre de l'Association américaine pour l'Avancement de la Science, et deux années plus tard il a été élu "fellow" de cette Association. Le Dr Gussow est membre à la charte de la Société américaine de pathologie végétale; membre de l'Institut international d'Agriculture de Rome; vice-président de la Société canadienne de phytopathologie, fellow de la Société royale du Canada; il a représenté le Dominion à plusieurs conférences internationales. Il avait déjà une carrière distinguée lorsqu'il est venu au Canada. Il était aide-conservateur de la botanique du Musée d'Angleterre, membre de la Société Royale d'Angleterre, membre de la Linnean Society; fellow honoraire de la Société royale d'horticulture; membre de l'Association britannique de biologie, de la Société Mycologique de France, et membre correspondant de la Vereinigung für Angewandte Botanik et de la Société de pathologie végétale de France.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'EXTIRPATION DE LA TUBERCULOSE BOVINE AU CANADA

La demande d'aide contre la tuberculose bovine au Canada augmente toujours, et il s'est fait des progrès soutenus contre la maladie, déclare le rapport annuel du Directeur général vétérinaire pour l'année finissant le 31 mars 1935. Sur une population bovine de 8,485,000 têtes au Canada, il y en a 2,251,771, soit 26,5 pour cent, qui sont sous épreuve. Un grand nombre de troupeaux nouveaux ont été acceptés et recevront de l'attention sous les systèmes d'accréditation et de surveillance, et d'autre part une première épreuve générale a été conduite dans des zones réservées, établies dans les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Plusieurs contre-épreuves générales des zones ont aussi été terminées, mais il y a plusieurs zones établies dans lesquelles les épreuves n'ont pas encore été commencées.

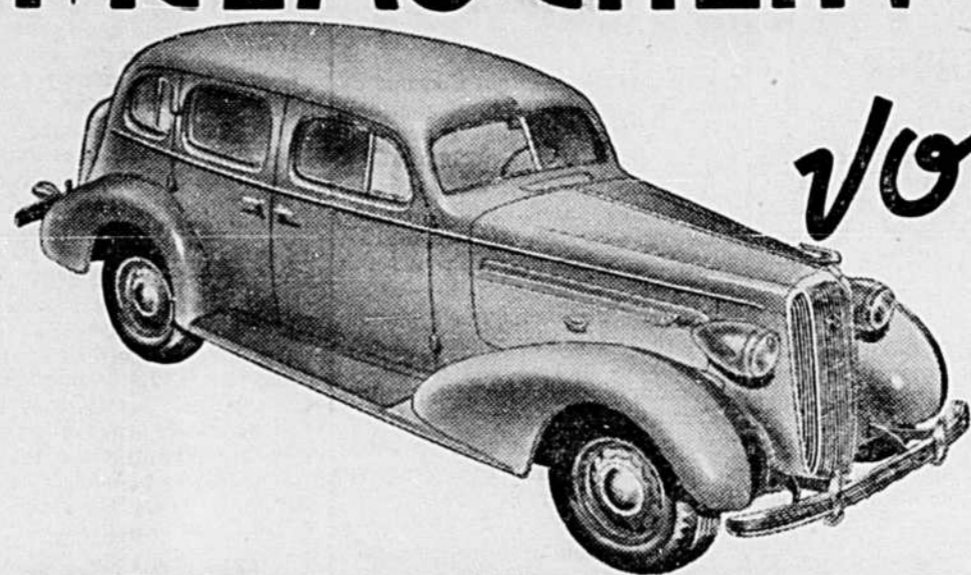
Un troupeau accrédité est celui qui a passé deux épreuves franches, sans réagir, dans l'intervalle d'une année, ou, au cas où des animaux ont été trouvés dans le troupeau, trois épreuves franches à intervalles de six mois. Les propriétaires de bovins mérités ou sans race, qui ne peuvent s'inscrire sous le système d'accréditation, peuvent profiter du système de surveillance pour établir leurs troupeaux sans tuberculose. On prend tous les soins voulus pour extirper l'infection et l'on suit les mêmes méthodes que dans le système d'accréditation, mais aucune indemnité n'est payée pour les animaux qui réagissent à l'épreuve, quoiqu'ils doivent être abattus comme les autres.

Dans le système de zones réservées pour l'extirpation de la tuberculose bovine, tous les bestiaux sont éprouvés à la tuberculine; ceux qui réagissent sont abattus sous surveillance, et une indemnité est payée. Tous les bovins entrant dans la zone pour y demeurer permanentement doivent être accompagnés d'un certificat officiel d'épreuve à la tuberculine, à l'exception de ceux qui sont destinés à l'abatage immédiat, sur des locaux approuvés, et des boeufs d'engrais qui sont éprouvés à l'arrivée à destination.

COMMENT COMBATTRE LES PARASITES DES CHEVAUX

Il est tout aussi nécessaire que jamais pour les jeunes cultivateurs d'apprendre tout ce qu'ils peuvent au sujet du soin des chevaux. Les parasites des chevaux et les maladies qu'ils causent offrent toujours beaucoup d'importance. Les jeunes animaux en particulier sont plus sensibles et moins résistants que les animaux adultes aux ravages de ces fléaux; ils peuvent même en être affectés permanentement, si l'on ne fait rien pour leur venir en aide, avant qu'ils arrivent à l'âge où ils peuvent rendre des services utiles. Dans un bulletin sur les "Parasites des chevaux" publié par le Ministère de l'Agriculture, le Docteur A.-E. Camron, inspecteur vétérinaire en chef de la Division de l'hygiène des animaux, dit qu'il existe au Canada toute une variété de parasites externes et internes et que d'autres peuvent s'introduire; l'éleveur de chevaux doit donc être

McLAUGHLIN-BUICK



voilà l'auto!

CONDUISEZ-LE AUJOURD'HUI!

Il ne suffit pas de rester là à admirer la nouvelle beauté élégante du McLaughlin-Buick pour 1936. Il vous faut le conduire — pour bien vous rendre compte de la portée de son progrès! Alors, venez donc à nos salles d'exposition, aujourd'hui. Prenez le volant pour une dizaine de minutes pour connaître la performance plus puissante, quasi électrique du McLaughlin-Buick — ses nouveaux freins hydrauliques "tiptoe" — le "roulement" flottant de ses genoux mécaniques — sa direction centralisée — la spaciosité et le nouveau luxe des carrosseries Fisher à toit-tourelle en acier solide! Bas prix; termes G.M.A.C.

- FREINS HYDRAULIQUES "TIPTOE"
- CARROSSERIES FISHER À TOIT-TOURELLE EN ACIER SOLIDE
- GENOUX MÉCANIQUES... GLACE DE SÉCURITÉ PARTOUT... VENTILATION
- FISHER SANS COURANTS D'AIR



"Considérez la compagnie à l'appui de l'auto"

TERME DE COMPARAISON . . . TOUJOURS BEAU

C.-A. LORRAIN & FILS

312 rue Saint-Georges Tél. 58 Saint-Jérôme

LE HOCKEY: Syntonisez chaque samedi soir à 9 p.m. heure normale de l'Est, le Radio-Hockey General Motors d'un océan à l'autre.

MOI SOCIABLE

PAR VALDOMBRE

(De "La Renaissance")

M. Albert Lévesque, bien connu dans le monde des éditeurs, publie tous les ans, paraît-il, un almanach à l'occasion de la Noël. Le moment est bien venu pour les critiques charitables d'offrir leurs meilleurs souhaits au littérateur du pays. C'est une coutume louable et qui se plonge dans une grande admiration.

Ce Monsieur Lévesque, dont les bonnes dispositions à l'égard des écrivains inconnus peuvent aller jusqu'au dévouement le plus héroïque, m'envoyait dernièrement un questionnaire fort intéressant, ma foi, et auquel j'ai bien voulu répondre, toujours avec l'enthousiasme que vous me connaissez. Par malheur, le ton de mon texte et sa longueur démesurée ne convenaient probablement pas à la réputation de l'ALMANACH qui peut utiliser son papier et son "espace" à des fins plus nobles et plus intéressantes. Et ma copie me fut retournée. J'ai pensé toutefois qu'il eût été peu convenable de priver les lecteurs de M. Lévesque de quelques instants de bonheur et, franchement, je ne veux pas résister au plaisir de m'exécuter moi-même. Voici le morceau :

Je suis né à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, P.Q., le 8 juillet 1894.

J'ai passé deux années au collège de Saint-Laurent. Je n'allai pas plus loin que la Méthode, car je n'ai jamais été un fort en thème. Après quoi, faisant preuve de beaucoup d'aptitudes pour l'école buissonnière, mon père jugea bon de me donner deux précepteurs pendant deux ans: le premier, un professeur belge, le comte Maurice de Kervyn qui m'enseigna, je n'ai jamais su pourquoi, les éléments de la géométrie en même temps que la vérification française; le second, un inspecteur d'écoles rurales, M. Jean-Baptiste Primeau, qui m'apprit à m'ouvrir la gueule, à dire franchement ce que je voulais dire, à respecter l'ordre et à me servir du dictionnaire. Puis, j'ai passé un an et demi à l'Institut agricole d'Oké où j'ai lu tout Balzac, tout Rousseau, tout Victor Hugo, tout Stendhal et tout Flaubert, en même temps que j'étudiais l'apiculture sous l'œil amusé de cet excellent père Mure. Rien d'étonnant qu'aujourd'hui, je sois plein de douceur dans mes relations sociales et littéraires et que je demeure l'homme le plus estimé de ses contemporains. J'ajouterai, afin de confondre tous ceux qui s'intéressent à ma personne, que j'ai lu les Fables de La Fontaine vers ma vingtième année.

Racine et Corneille m'éblouirent quand j'avais tout près de trente ans. Ils m'épataient beaucoup moins aujourd'hui.

J'ai toujours été un homme très actif. Quant à mes "activités", elles se résument à bien peu de choses et j'oserais dire qu'il en est qui n'ont pas laissé une impression favorable parmi ceux qui me voulaient du mal. Je n'ai obtenu aucun titre; je ne possède aucun diplôme. Je ne suis membre d'aucune société ni d'aucun cercle, ce qui n'implique nullement que je passe ma vie dans les salles de couture ou de rédaction. J'ajouterai, pour plaire à plusieurs, que je suis totalement inconnu de la Société royale du Canada ou de toute autre institution honorable, excepté de l'École littéraire de Montréal où j'ai passé en coup de bière et en coup de vent. Tous mes intimes savent que j'adore les sports en plein air, que j'ai commencé à jouer au tennis à quarante ans et que, de la sorte, j'ai fait se pâmer bien des jolies femmes et se crever des bourgeois authentiques, mais que la pratique de ce sport royal m'a permis de mesurer à cinq pieds de distance, plus ou moins, l'incommensurable bêtise humaine. Je suis un chasseur enragé; j'adore la pêche, encore que je ne sache pas "moucher" avec art, m'étant appliqué jusqu'ici à moucher des marmots de lettres.

Vous devinez combien je raffole de la campagne. De mon pays natal surtout où je possède même une maison, ce qui laisse croire aux éditeurs que mes livres m'ont enrichi, quand, au contraire, je me dois de soigner mes amis pour ne pas crever de faim.

Actuellement, je suis à l'emploi du ministère de la Colonisation en qualité (mon Dieu! oui) de directeur adjoint de la publicité. Des malins vous diront que je m'enlève dans un fromage ou dans un fonctionnarisme fort commode. Ne les

écoutez pas: ce sont de mes amis. La vérité c'est que j'aime franchement les hommes de la terre et tout ce qui a trait à la survivance du sol. Je tiens cela de mon père. Je suis un paysan dans toute la force du mot. Je suis plus paysan que le paysan lui-même. Tous mes écrits en font foi avec scandale et gros intérêt.

Je suis essentiellement "peuple". Je n'oserais pas écrire "prolétaire", à cause de l'article 98. Et parce que j'aime les conquêtes, j'ajouterai que je suis très généreux de ma nature comme tous les hommes du peuple, ce qui me vaut chaque jour des ennemis sans nombre. Il sera peut-être important, mon cher enquêteur, de savoir que je pèse 193 livres et que j'ai l'air d'une brute. Je tiens à vous dire, toutefois, que je n'emploie jamais le mot "dynamique" pour "original" ni "climat" pour "histoire". C'est une remarque à noter, à une époque où 85 pour 100 des écrivains sont devenus subitement fous.

J'ai débuté à l'Avenir du Nord de Jules-Edouard Prévost, cet excellent sénateur et non moins excellent ami. Il a bien voulu accepter ma copie fort détestable, comme tout ce que je fais, du reste, pour ne pas déplaire au souvenir de mon père qui avait écrit dans le même journal des bouts d'articles, comme j'aimerais bien à en relire aujourd'hui, sous la plume de certains chroniqueurs qui se croient des Clément Vautel ou des Guermantes et qui ne sont en réalité que de tristes et fort ennuyeux barbouilleurs. Un peu plus tard, cuirassé du pseudonyme de "Valdombre", j'ai collaboré à la Minerve de papa Sauvé qui, malgré sa marotte politique, m'a donné de judicieux conseils et s'est conduit à mon égard comme un ami véritable et comme un véritable père. Par la suite, je me suis lancé, bride sur le cou, tel un poulin des montagnes, dans le fameux Matin

de ce nom moins fameux Roger Mallet, si spirituel, si Roger Bon-temps, qui, à l'époque, faisait dans les enquêtes sérieuses et la haute politique. Depuis, il lance à travers les deux Amériques son Petit Journal, rempli d'images, d'histoires d'enlèvements et d'enterments et qui lui rapporte des tonnes de piastres, ce qui est plus pratique et plus drôle. Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai.

HEARST A DU BON

J'ai collaboré, en outre, au Nationaliste, dirigé dans le temps par une espèce de misanthrope du nom d'Ernest Schenck qui ne manquait pas de vigueur ni d'esprit. Puis, j'ai passé au Canada, si brillamment dirigé et rédigé pendant près de trois ans, si je ne me trompe pas par Olivier Asselin, le seul journaliste français en terre canadienne, homme courageux s'il en fut jamais, homme extrêmement intelligent et l'un des rares Canadiens-Français qui aient droit à un monument sur la place publique. Inutile de dire que j'ai suivi ce maître de la plume, lorsqu'il fonda l'Ordre, un des meilleurs journaux qui aient illuminé le jour sous le ciel glacé du Canada.

Je collabore présentement à la Renaissance lorsque mes articles sont écrits en français, ce qui n'arrive pas souvent.

Je ne me crois pas obligé de donner la liste des autres journaux ou revues où il m'est arrivé de tremper ma plume dans le savonnage et le bémolage, imitant en cela la plupart de mes compatriotes, ce qui me laisse bien indifférent aujourd'hui et fort au-dessus des "tombeurs" de profession, lesquels ne sont, à tout prendre, (lorsqu'il s'agit de leurs amis) que des colombes en mal de louanges. La critique franchement impartiale n'existe pas.

J'ai, d'abord, publié un pamphlet intitulé Les Vivants et les autres,

pour le retour, jusqu'à la fin des vacances des Fêtes, mais pas plus tard que le 31 janvier dans aucun cas.

Ceux qui désireront se procurer des billets dont la validité couvrira les fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, pourront le faire moyennant le paiement du tarif simple plus un tiers; pareils billets seront valables pour l'aller du 20 déc. au 1er janvier et, pour le retour, jusqu'à minuit, le 10 janvier.

Des billets seront vendus aux mêmes conditions pour le Jour de l'An; ils seront valables pour l'aller du 30 déc. au 1er janvier inclusivement et, pour le retour, jusqu'au dernier train, le 2 janvier.

On pourra encore se procurer des billets à ces conditions, dans les provinces d'Ontario et de Québec, à l'occasion de la fête des Rois. Leur validité se prolongera de vendredi midi, le 3 janvier, à minuit, le 7 janvier.

M. Riddell fait aussi remarquer que le tarif du billet simple plus un quart, pour un billet d'aller et retour, sera aussi appliqué aux instituteurs professeurs et à leurs élèves, les billets étant valables pour l'aller du 29 déc. au 1er janvier et,

pour la croisière que l'Empress of Britain accomplit chaque hiver autour du monde. Au lieu de passer par Gibraltar, Suez et la mer Rouge, le grand paquebot blanc, orgueil de la flotte du C.P.R. sur l'Atlantique, longera les côtes occidentales de l'Afrique, contournera le Cap de Bonne Espérance et ralliera Bombay en traversant l'Océan Indien. Il continuera ensuite son voyage tel que prévu au premier itinéraire, ayant évité de naviguer sur des mers où ses passagers auraient pu ne pas se sentir absolument en sécurité.

Mais d'autre part, le Pacifique Canadien aura cet hiver 6 croisières dans la mer des Antilles: une par l'Empress of Britain; à la Jamaïque et à La Havane, du 27 décembre au 6 janvier, et cinq autres par l'Empress of Australie, de 18, 16 ou 10 jours chacune. Dans chaque cas, le départ s'effectuera de New-York. Les dates de départ des cinq dernières croisières seront les 23 janvier, 12 et 29 février, 21 mars et 9 avril.

Inutile d'ajouter que ces courtes croisières d'hiver aux Antilles sont toujours très populaires auprès des Américains et des Canadiens.

Et puis, j'ai corrigé sérieusement un homme et son péché. J'aurais peut-être mieux fait de corriger légèrement. Je me suis probablement trompé. Qui ne se trompe pas? Les critiques de profession. Mais je ne suis pas une critique de profession. J'écris. Et j'ai publié une seconde édition de mon roman avec variantes et enfin l'édition définitive que j'ai soumise au prix David.

Vous me demandez encore, cher enquêteur, si j'ai des oeuvres sur le métier ou en préparation, ce qui revient au même? Certainement, puisque je suis un auteur consacré. Je travaille présentement à ma vie du curé Labelle, une vie romancée, rutilante de soleil, de lots en bois déboutée et, pour tout dire, de misère. Il y a, en outre, mes Figures française, qui paraîtront bientôt si Dieu le veut. Enfin j'accumule patiemment des matériaux pour une histoire d'adultère qui se passe dans un village perdu du Nord, à l'époque de la colonisation, en 1887. C'est avouer que je suis prêt à faire face à l'orage. Mais étant incapable de consacrer plus de deux heures par jour à deux oeuvres très importantes, c'est vous dire qu'elles ne paraîtront pas avant trois ou quatre ans, ce qui va permettre aux cochons et aux imbéciles qui en veulent à ma peau de respirer et de produire.

Mon cher enquêteur, vous êtes curieux de savoir où je demeure? A Québec, pour vous servir, et sur la Grande Allée (naturellement!) au numéro 144, appartement 4. Je tiens à faire connaître à tous mes nombreux admirateurs que je ne réponds qu'aux lettres écrites clairement et brièvement. Quant à mes admiratrices, elles doivent être d'âge mûr et ressembler en tous points aux héroïnes d'Armand Silvestre. C'est tout.

VALDOMBRE.

Berceau et tombe

Par CELIBER

Dédié "aux mamans du comté de Terrebonne"

LE BERCEAU

Pauvre petit être, blotti dans les langes, petit rien qui vient de naître, vers toi, dans ton berceau d'osier, tendrement je me penche. Tête grosse comme le poing, yeux à peine ouverts, un trait d'union pour bouche, nez de poupée, bref, une figure toute petite où s'étaient un peu de vie... et beaucoup de ciel.

Il est à son aurore, le petit bébé qui dort. Ses yeux que la nuit du néant ferme encore, s'ouvriront demain à la lumière blonde du Bon Dieu et, ébloués, d'eux-mêmes se refermeront un moment.

C'est le frisson de son entrée dans la vie qui le rend si chétif, si mignon, si impuissant. Plus je le regarde, plus il me semble beau. Sur son berceau plane quelque chose de bleu, probablement les ailes de l'ange que Dieu envoya sur terre, pour recueillir le premier de ses soupis.

Sa maman, à mes côtés, se penche aussi sur lui. Son oeil ne le quitte pas, et ses lèvres murmurent une prière de reconnaissance à Dieu et d'amour à la vie. Son cœur, je le sais, passe par tous les émois des vrais cœurs de mamans.

Une maman, c'est beaucoup, ça... C'est presque divin. Le mot en est si court, mais il contient tant de beautés. Tu ne le comprends pas encore, mon petit ? C'est à elle que tu dois le jour, à cause de son sacrifice et de son amour. Elle est prête à souffrir pour toi, demain, la semaine prochaine, toujours, car tu résumes sa vie. Quand tu feras tes dents, jour et nuit elle sera là pour te consoler. Elle chantera pour te faire sourire, pour t'endormir, même si elle n'a pas le cœur à chanter. Quand tu seras malade — ils sont si souvent malades les petits comme toi — à part les soins dont elle te comblera, elle puisera à sa santé pour compléter la tienne.

Quand ses yeux s'ouvriront demain, il verra sa maman. Il la regardera, étonné, puis il répondra à cette figure qui lui sourit, il agitera ses petites mains en signe de bonheur. Puis s'il pleure, il éprouvera bien vite que l'amour d'une mère chasse, comme le soleil au firmament chasse les nuages gris, les mauvaises larmes à la paupière des petits.

Puis, de jour en jour, grandir, bredouiller un dada ou quelques mots à lui seul, risquer un premier pas, s'affaïsser dans les bras paternels, ouvrir tout grands les yeux pour regarder ce ciel, pour contempler cela, et tout à coup marcher, parler, réciter tout près du lit, le soir, une prière à Dieu, prière que le ciel écoute toujours parce qu'elle est simple et pure.

Plus tard, il prendra le chemin de l'école, le premier chemin de la vie. Il apprendra la grammaire, l'histoire, le catéchisme. Au cours des vacances, comme le papillon volage, il volera dans la plaine, l'oeil vif, la démarche alerte, le cerveau en émoi. Qu'importe qu'aux arbres il déchire sa culotte; qu'importe que courant sur la grève, il salisse son "matelot" blanc, qu'il s'égratigne à quelque ronce, qu'importe tout cela ! C'est la jeunesse qui passe...

Vingt ans ! les rêves dorés cesseront sa pensée; comme des oiseaux effrayés, les illusions batront des ailes autour de lui, et l'amour, cette éternelle loi du pauvre comme du riche, ne laissera pas son cœur insensible à ses magiques attraites. Ce sera l'avenir, la croisée des chemins, l'élan dans la vie. Que seras-tu demain ? N'y penses pas, bébé... Dors. Tu ne connais de la vie ni les dangers ni les laideurs. Dors. Tu n'es qu'un ange apportant au foyer des monceaux de bonheur. Dors. Dieu, de là-haut, te voit. Il se penche sur toi, il te touche ton berceau et fait sourire ta mère...

LA TOMBE

Je me suis agenouillé près du prêtre, dans cette chambre qui sent la médecine. Dans un lit, un homme agonise. Une femme en larmes essuie sans cesse le front de son mari, et ne veut pas admettre qu'il peut mourir. Le médecin, impuissant devant le mal, hausse les épaules, découragé. Cinq petits enfants regardent, muets, ne sachant pas ce qui se passe. Au pied du lit, une vieille dame est debout; c'est la grand-mère. Solxante ans de labeurs ont blanchi ses cheveux; sous les responsabilités de l'existence, ses épaules se sont courbées, et les yeux rougis par l'âge, et bien plus par les fatigues des dernières nuits, elle regarde mourir son fils, ce fils qu'elle a vu naître.

Le prêtre prie à haute voix. Il demande à Dieu de recevoir dans son paradis cet homme qui a laissé la terre. Mes lèvres répondent aux prières de miséricorde, mais ma pensée revient à ce berceau que j'ai vu, le matin, à ce petit ange dont les yeux attendaient la lumière, à cette mère dont le bonheur se traduisait par des larmes, moins amères que celles qui roulent sur les joues amaigries de cette vieille

femme que mon regard ne quitte plus.

Du berceau à ce lit, quarante-trois ans ont fait la transition. Lors de sa naissance, sa mère était heureuse, et elle chantait sa joie. Des nuits entières, au coin du feu, elle a bercé le bébé qui ne voulait pas dormir. Son dévouement ne se ralentit jamais, et des soins sans nombre ont fait du petit, un homme.

A vingt ans, comme il était beau ! Il faisait l'orgueil de sa mère. Comme tous les humains, il a suivi le courant: il a aimé. Les illusions dorées, les projets tout roses d'avenir l'accompagnaient, ce beau matin, à sa sortie de l'église paroissiale, alors qu'il sentait, ému, s'appuyer un autre bras sur son bras, et que dans l'air, à pleine volée, les cloches égrenaient la chanson du bonheur.

Puis, le nouveau foyer n'est pas resté désert. Cinq enfants sont venus s'abattre au nid plein de joies intimes, et la grand-maman, tout comme jadis pour les siens, se mit à bercer les petits de son fils. Quinze ans durant, la joie de vivre frissonna sur ce foyer. Pas de nuages gris. Le firmament garda toujours sa couleur préférée: le bleu.

Un jour, il tomba malade. Le mal est grave: le médecin hoche la tête. Il a fait tout son possible. Il se sent vaincu. L'homme va mourir. Il laisse une femme qu'il a aimée, des petits pour qui tous les jours il fatiguait ses bras, et avec qui, le soir, sur le plancher, en dépit de sa fatigue, il s'amusa à jouer. Il râle déjà: c'est l'agonie. Ses mains courent sur le drap et semblent s'y cramponner. Ses yeux sont fermés pour toujours à la lumière terrestre. Et qui sait si à ce moment où Dieu ferme les yeux de quelqu'un, il n'ouvre pas ailleurs ceux des petits ?

Les prières tombent comme des sanglots dans la chambre. L'homme vit encore: sa poitrine fait, pour respirer, des efforts surhumains. Une minute, et puis sa tête qui retombe sur l'oreiller, dans un mouvement rapide et brutal, annonce que c'en est fini de lui.

La vieille maman est toujours là. Elle aura maintenant le devoir de consoler cette femme, de s'occuper des petits, de cacher sa douleur pour fortifier le courage de ceux qui restent, se réservant le droit de pleurer en cachette, dans le coin discret de sa petite chambre. Une mère, ça ne se définit pas. Toutes les tendresses, toutes les douleurs, toutes les angoisses, tous les sacrifices se résument en elle. Devant ce nom, en pensant à la mienne, je m'incline profondément sur celle qui ouvre les yeux, et qui, après avoir beaucoup souffert, souvent nous les ferme, et reste pour continuer auprès de nos petits l'oeuvre à laquelle s'est résumée toute sa vie.

LE TRAIT D'UNION

Entre le berceau et la tombe, il n'y a qu'un trait d'union. Pour moi, jamais leçon ne fut plus complète que celle que la vie a offerte aujourd'hui à ma raison. Ce matin, j'ai vu un petit être qui dormait heureux dans son berceau; ce soir, j'ai assisté à ce terrible drame de la mort. Contraste incroyable ! Le berceau prépare la tombe. Naître, grandir, aimer, mourir: c'est toute la vie. Nous n'y pensons pas: Dieu a voulu qu'il en fût ainsi. C'est si dur de mourir. Et l'existence nous abreuve de tant de douleurs que, vraiment, pas une petite joie ne nous serait sacrée, s'il fallait que nous cesse dans la pensée s'affirmait cette loi de la tombe. Nous brûlons le temps. Nous désirons sans cesse le lendemain, et c'est ainsi que s'écoulent les jours, les semaines, les mois, les années.

J'ai pensé, ce soir, à bien des choses. Fatigué, j'ai ouvert ma fenêtre pour regarder tomber, glaciale et désolée, une formidable pluie d'automne. Hier, la neige tombait; aujourd'hui, c'est la pluie. La rue X... totalement déserte, semblait plongée dans une tristesse anormale. Peut-être pensait-elle à l'hiver tout proche, aux beaux jours disparus de l'été; ou bien aux parterres qui gisent, sous la neige, froids et fanés ? Peut-être regrettait-elle aussi les soirées tièdes de la belle saison ou l'absence des couples qui passaient, effeuillant sur elle quelques roses d'amour ou quelques baisers discrets ? Je l'ignore. Je pensais, quant à moi, à ce court espace de temps qui va du berceau à la tombe, qu'on nomme la vie, et qui se résume,

à beaucoup de chagrins, à quelques rares sourires, et à un peu d'amour. (Tous droits réservés)

CELIBER.

GRATIS

Marmite, théière, couette, verrerie, chapelet, misel, nappe, crêpe, soie, coton, broadcloth, articles de toilette et de fumoir, couverts, montre, rasoir, kodak, etc. donnés gratuitement aux personnes qui vendront 60 ou plus de nos paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

quels de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 90 paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

quels de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 90 paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

quels de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 90 paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

quels de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 90 paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

quels de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 90 paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

quels de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 90 paquets.

UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.

NOUVELLES DE PARTOUT

A Sainte-Thérèse

La fête aux huîtres de la Chambre de commerce, qui a eu lieu samedi soir, au garage Tétrault, a été un succès complet. Près de 150 personnes assistaient à cette fête organisée par le comité d'amusements de la Chambre dont le président est M. Louis-H. Hébert. Cette fête était sous la présidence de M. J.-Alfred Vermette, président de la Chambre, et M. C.-H. Robillard, maire, y assistait. Grâce à la générosité de M. Ovilta Tétrault, gérant et distributeur des produits Cities Service, la Chambre a pu disposer du garage Tétrault, un endroit des plus propices à une fête du genre. M. Donat Charron, manufacturier local, avait bien voulu se charger de la construction des tables, sans qu'il en coûte un seul sou, ni en main-d'oeuvre ni en achat de bois. MM. J.-A. Cloutier, J.-B. Waddel, Léonard Filion, Adélar Lesage, et autres avaient bien voulu, en cette occasion, prêter main-forte à l'organisation. Tous les membres du comité se sont partagés le travail, et le succès n'est que la résultante logique des efforts réunis. Le succès de 1935 dépasse légèrement celui de 1934, et le comité d'Amusements se réunit, dès cette semaine, pour organiser le banquet annuel de la Chambre qui aura lieu au cours du mois de janvier.

Toutes les clôtures à neige, sur la route Sainte-Thérèse - Saint-Jérôme, sont maintenant posées. Le ministère de la voirie en a posé en abondance. Le chasse-neige est remis à Sainte-Thérèse dans le moment, et toutes les dispositions sont prises pour faire face à la première tempête et à toutes les tempêtes subséquentes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des individus, qui manquaient certainement d'essence, se sont servis, sans qu'il ne leur en coûte beaucoup, à même le réservoir installé aux entrepôts du ministère de la voirie, au nord de la ville. Ils ont brisé les cadenas, endommagé diverses pièces qui faisaient obstacle, n'ont pris que douze gallons d'essence, et s'en sont retournés sans laisser de cartes de visite. Les portes des entrepôts n'ont pas été forcées, ce qui prouve que les nocturnes visiteurs avaient plus besoin d'essence que de tout autre chose.

Des cambrioleurs ont pénétré, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la gare du Canadien-Pacifique, et ont fait sauter le coffre-fort, avec de la nitroglycérine. Ils se sont emparés d'une somme de soixante dollars et de quelques liasses de billets de chemin de fer. On nous dit que pas moins d'une dizaine de vitres ont été brisées par l'explosion. Les voleurs ont pu fuir avant l'arrivée des voisins alertés par le bruit. D'après l'avis de M. Charbonneau, chef de police, il s'agit là de voleurs qui ne sont pas à leurs débuts, car leur façon de procéder indique une certaine expérience en la matière.

A La Macaza

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Georges Desjardins qui est malade. Elle est sous les soins des docteurs Cartier, à l'Annonciation.

MM. Arth. et Jacques Dumouchel, M. et Mme Aldé Dumouchel, Mme Georges Lessard et J.-A. Lapointe et Mlle M.-Anne Lapointe se rendaient à Mont-Laurier pour assister aux funérailles de Mme Nadon, dernièrement.

A la famille Dumouchel nous offrons nos sincères sympathies.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Rodrigue Lapointe, née Emilia Gratton, décédée à l'âge de quarante-neuf ans. Elle laisse dans le deuil outre son époux, son père M. Alfred Gratton, sept enfants: Armand, Alice, Blanche, Mme Joseph Sigouin (Antoinette), Irène, René, Louis-Marie et Rita; trois frères Azarias, Wilfrid et Honoré Gratton et ses belles-sœurs, de Montréal, son gendre M. Sigouin. A la famille éprouvée l'Avenir du Nord offre ses sincères condoléances.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE No 5646

COUR SUPERIEURE Raoul Brunet, marchand, du Village de Saint-Benoit, district de Terrebonne, Demandeur,

vs Dame Evelina Levert, épouse de Joseph Poirier, cultivateur, de Glen Robertson, dans le Comté de Prescott, province d'Ontario et le dit Joseph Poirier, du même lieu, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes et Alexandre Levert, cultivateur, de Saint-Eugène dans le Comté de Prescott, province d'Ontario, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. SAINT-JEROME, 2 décembre 1935. LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE, JOSEPH FORTIER, Procureurs du demandeur.

Cette société mérite tout notre encouragement, et elle fait, au sein de notre population, une oeuvre humanitaire et chrétienne des plus louables.

THEATRE GEORGES Sainte-Thérèse

Samedi et dimanche, programme double de vues françaises parlantes. Le premier film au programme: "Le Miroir des Alouettes", mélodrame intéressant dont toute l'histoire se passe autour d'un collier de perles qui porte malchance à tous ses propriétaires, et qui permet de nous faire voir les dessous de la ville cosmopolite de Constantinople; le second film, "Ciboulette", est une charmante comédie dont l'intrigue est aussi ravissante que désopilante. Pour bientôt, la direction annonce "Angèle" et les premiers les meilleures du cinéma français.

A l'Annonciation

M. et Mme Pierre Lavasseur sont revenus de leur voyage de noces. Ils iront demeurer à Portneuf.

M. et Mme Coupal, de Brébeuf, étaient de passage parmi nous ces jours derniers, chez M. Leclerc.

Mademoiselle Lucille Bertrand est venue chez ses parents, en fin de semaine.

M. Roger Léger est revenu parmi nous.

M. le curé Martel est de passage parmi nous pour cause de maladie. Il est sous les soins du docteur Côme Cartier.

Le 3 décembre dernier un groupe de jeunes filles de l'Annonciation se réunissent au presbytère pour fêter Monsieur le curé C. Arpin. A cette réunion on remarqua: Mlles Lucille Cartier, Noémi Cartier, Henriette Cartier, Maria Phaneuf, Adrienne Valade, Charlotte Taillon, Ninette Taillon, Rhéa Lapièrre, Gisèle Piché, Marguerite Labelle, Almonza Dumoulin, Simone Raymond, Adrienne Gauthier, G. Germain, Adrienne Morency, Alexandrine Morency, Germaine Pilon. Au cours de la soirée il eut une partie de cartes, et les prix furent distribués comme suit:

1er prix: Mlle Noémi Cartier; 2ème prix: Germaine Pilon; 3ème prix: Adrienne Gauthier.

Le prix de présence fut gagné par Mlle S. Raymond et celui de consolation par Mlle Rhéa Lapièrre. A la fin de la soirée, on présenta une bourse au héros de cette fête, et M. le curé remercia ce groupe de la marque d'estime, qu'il lui témoignait, et assura qu'il se souviendrait longtemps de cette belle soirée.

A Sainte-Adèle

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église paroissiale, les funérailles de Mme Joseph Valiquette, née Délima Arbic, âgée de 88 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois fils, Oscar et Théodule, demeurant aux Etats-Unis, Martial de Mont-Laurier, et une fille Mme Rodrigue Huot, de Sainte-Adèle ainsi que plusieurs petits-enfants. A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

M. et Mme Henri Legault, marchand, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Pierre-Paul; par rrain et marraine, Georges-Marie et

A Ferme-Neuve

M. Maurice Laflamme, de Mont-Réal, passe quelque temps chez M. Achille Lapointe.

Mlle Annette Lafontaine a passé une semaine à Mont-Laurier.

M. Alfred Lebeau, de Sainte-Anne-du-Lac, était en promenade chez ses filles Mmes Joseph Courtemanche et Napoléon Bolduc, la semaine dernière.

Mlle Agnès Brown, de Mont-Laurier, visite son père et ses frères à Ferme-Neuve.

Mme Donat Ouellette et sa fillelette Cécile sont en voyage à Mont-Réal.

M. l'abbé Dumouchel, de Mont-Laurier, aumônier-général des cercles de fermières, est venu donner une conférence, mardi dernier, au cercle Sainte-Geneviève de cette paroisse: conférence des plus instructive et des plus intéressante. La température très vilaine ce soir-là a empêché plusieurs fermières de se rendre à la salle Matte, cependant l'assistance était assez nombreuse et plusieurs ont pu goûter cette conférence de M. l'abbé Dumouchel; cette soirée était présidée par M. le curé Génier, Mmes Isidore Prud'homme, présidente, et Isaie Godmer, vice-présidente.

Le docteur Gustave Roy, de Mont-Laurier, ainsi que Mme Melchior Forget, ses filles Lucille et Carmel, étaient chez M. Joseph Lafontaine dimanche.

Monsieur Joachim Lafleur, de Mont-Laurier, était chez son frère Edouard, dernièrement.

M. Ernest Courtemanche passe quelques jours à Sainte-Anne-du-Lac.

M. Paul-Emile Pépin est retourné dans sa famille à Saint-Laurent, après avoir passé plusieurs mois à Ferme-Neuve.

A Sainte-Adèle

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église paroissiale, les funérailles de Mme Joseph Valiquette, née Délima Arbic, âgée de 88 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, trois fils, Oscar et Théodule, demeurant aux Etats-Unis, Martial de Mont-Laurier, et une fille Mme Rodrigue Huot, de Sainte-Adèle ainsi que plusieurs petits-enfants. A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

M. et Mme Henri Legault, marchand, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Pierre-Paul; par rrain et marraine, Georges-Marie et

Colombe Legault, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Auguste Oulmet, tante.

MM. Georges Legault et Dr J. Poirier ont assisté cette semaine à l'assemblée trimestrielle du conseil de comté à Saint-Jérôme.

M. et Mme Georges Legault, étaient à La Macaza pour assister aux funérailles de leur belle-soeur, Mme Rodrigue Lapointe.

M. Léo Desjardins, invite le public à l'ouverture de son restaurant, le samedi 14 décembre. Ce restaurant est situé sur la route nationale et appartenait autrefois à M. Adélar Godmer. De grandes améliorations ont été faites et il sera ouvert à l'année maintenant. Tous seront les bienvenus.

Une grande amélioration à Saint-Jovite

Les touristes qui passent aujourd'hui sur la route qui va de Saint-Jovite à Brébeuf constatent que le Cap-Richer a subi des améliorations considérables. Grâce à de nombreux octrois du gouvernement provincial, obtenus par l'intermédiaire de l'honorable M. David, cet endroit excessivement dangereux a été sensiblement amélioré. Quand la municipalité construisit, il y a une trentaine d'années et peut-être plus, cette route qui conduit à Brébeuf, on dut faire passer le chemin dans le flanc du Cap-Richer, cette montagne de roc, haute d'une centaine de pieds, qui surplombe la rivière Du Diable. Appuyé par des billots, soutenu dans le vide par des caissons cramponnés au roc, le chemin, pour les années qui suivirent, offrait des garanties de sécurité, mais avec le temps, le bois pourrit, les caissons se disloquèrent, si bien que, depuis l'an dernier, ce bout de chemin, suspendu ainsi au-dessus de la rivière, n'offrait plus la moindre sécurité. La municipalité s'adressa au gouvernement pour obtenir des octrois, et les obtint.

Compresseurs, drilles, manoeuvres nombreuses, dynamite, tout fut employé pour tracer la route à travers ce gigantesque amas de roc. Tout a réussi et, aujourd'hui, le chemin passe dans la montagne. D'un côté, c'est la montagne qui dresse son corps rude vers le firmament; de l'autre, c'est un précipice au bas duquel la rivière coule, fureuse. Il y a là un spectacle presque unique à voir, un des plus beaux points de vue du Nord. Et il y a aussi cette preuve que la main de l'homme a passé, que le progrès y a mis son sceau.

Ceux-là qui compareront les deux routes, sur les lieux mêmes, resteront étonnés. Tout jeune, j'allais par ce chemin, et je me souviens que bien des fois, sur le haut du rocher, je criais à l'inconnu mes meilleurs sentiments. J'y retourne de nos jours, vieilli, mais encore se retrouvent les impressions jamais effacées, les souvenirs qui, comme les vieilles chansons, bercent et reposent.

Le shérif, J.-W. CYR, Bureau du shérif, Saint-Jérôme, le 25 novembre 1935.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. Cour Supérieure. Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, No 5547.

JOSEPH PILON, de Saint-Hermas, dit district, demandeur; vs HERMAS LEROUX, du même lieu, défendeur. Comme appartenant au dit défendeur, les immeubles suivants, savoir:

1. Une terre située en la susdite paroisse de Saint-Hermas, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de cette paroisse sous le numéro cent trente-deux (132) contenant soixante arpents et quarante perches en superficie—avec une maison, grange et autres bâtisses dessus érigées;

2. Un autre lopin de terre situé en la susdite paroisse de Saint-Hermas, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de cette paroisse comme formant partie du numéro cent trente (Pt. 130) contenant vingt-six à vingt-sept arpents de longueur sur un arpent de largeur; borné devant à une distance de 125 pieds environ des bâtisses de Rosario Leroux, grange, étable et écurie sur le No 130 à environ trois arpents du chemin public, en arrière, par le No 206, d'un côté par le No 132 et de l'autre côté par le reste du numéro 130 — sans bâtisses;

3. La moitié indivise d'un lot de terre situé en la paroisse de Saint-Benoit et étant une partie enclavée du lot No trois cent soixante-huit (Pt. 368) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Benoit, bornée ladite partie au nord-ouest par la partie dudit lot appartenant à Nelson Charlebois, tel qu'actuellement clôturée, au sud-est par la ligne du chemin de fer Canadien National, par toute la largeur du dit lot 368;

Un dépôt de trois cent quatre-vingt-dix piastres (\$390.00) sera requis pour la vente des Item No 1 et No 2 sus-désignés et un dépôt de vingt-cinq piastres (\$25.00) sera requis pour la vente de l'Item No 3 sus-désigné, et sera exigé par le Shérif du district de Terrebonne, de chaque enchérisseur, suivant ordonnance rendue par cette Honorable Cour, en date du 25 novembre 1935.

Pour être vendus, suivant ordonnance rendue par cette Honorable Cour, en date du 25 octobre 1935, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Hermas, dit district, le TRENTE-ET-UNIEME jour de DECEMBRE mil neuf cent trente-cinq, à UNE heure de l'après-midi.

Bureau du shérif, J.-W. CYR, Saint-Jérôme, le 25 novembre 1935.



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES—ET LEUR BANQUE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

HENRI: "Est-ce qu'il t'arrive parfois, Jacques, de penser au temps où nous avons fondé cette entreprise laitière?" JACQUES: "Certes, non! Même nos filles se font inscrire dans les cercles de jeunes éleveurs et ont emprunté à la Banque pour acheter les premiers animaux de race pure. Elles ont fait leur part dans la création de notre troupeau actuel, qui a décroché tant de prix."

JACQUES: "Mais oui, Henri. Ça a commencé avec la tournée de lait que je faisais pour \$20 par mois et ma pension. Je me levais de bonne heure et travaillais fort pour gagner mon salaire. Mais j'eus mon tour quand le patron décida de se retirer des affaires. La Banque de Montréal me servait d'écouloir, à voir l'augmentation régulière de mon compte d'épargne. Elle m'a aidé grandement en me prêtant un peu d'argent—sur de bonnes garanties, il va de soi; et cela assura les débuts. Il me fallut travailler ferme encore, mais les profits réalisés me firent oublier ma fatigue. Aujourd'hui, nous avons une bonne réserve à la Banque."

HENRI: "Oui, et vous m'aidez par comme associé et peu à peu nous avons constitué un magnifique troupeau et, plus tard, installé un outillage de laiterie ultra-moderne. Et n'oubliez pas, Jacques, ce qu'ont fait nos femmes et nos enfants..."

Non seulement le plus grand des entrepreneurs laitiers du Canada mais aussi des centaines d'éleveurs laitiers indépendants sont clients de la Banque de Montréal. Importants ou modestes, ils ont leurs comptes courants et leurs comptes d'épargne à la Banque et ils empruntent de temps à autre suivant les besoins de la saison. Plusieurs d'entre eux viennent demander à la Banque d'autres services, notamment des renseignements sur la solvabilité, sur l'état des marchés, etc. Plusieurs aussi ont confié à la Banque la garde de leurs obligations et autres papiers de valeur.

BANQUE DE MONTRÉAL FONDÉE EN 1817 · SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL Succursale de Saint-Jérôme: J.-V. RABOUIN, gérant Succursale de Sainte-Thérèse: G. E. Wurtele, gérant Succursale de Saint-Jovite: J.-O.-R. Marchand, gérant SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT · FRUIT DE 116 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

CADEAUX DE FETES

Pour Messieurs

Table listing various gift items like 'Produits Williams, miniature', 'Crème à barbe', etc., with prices ranging from 0.50 to 1.85.

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
VOISIN DU MARCHÉ
Tél. 461 et 490

LA SAINT-VINCENT DE PAUL A S.-JEROME

Assemblée générale du 8 décembre 1935

Tel que prévu par les statuts de la Société de Saint-Vincent de Paul, le 8 décembre 1935, la conférence tenait son assemblée semi-annuelle à 3 heures de l'après-midi, pour donner le compte rendu de ses activités du 1er mai 1935 au 8 décembre 1935, sous la présidence d'honneur de M. le curé Emile Dubois.

Après la prière, le secrétaire donna comme lecture des extraits d'un discours du président général de la Saint-Vincent de Paul de Paris sur les devoirs généraux et particuliers des membres d'une Conférence.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

On fait ensuite l'appel des membres actifs, bienfaiteurs et souscripteurs.

M. le président souhaite la bienvenue à M. le curé, au maire, aux échevins et à M. l'aumônier. Il remercie spécialement M. le curé d'avoir célébré le Saint Sacrifice pour les membres, d'avoir eu des paroles propres à réchauffer l'ardeur de tous dans sa magnifique instruction du matin.

Après la lecture des minutes de la réunion du 6 courant, M. J. Dubois propose, appuyé par M. C.-E. Marchand, que les minutes soient adoptées, étant reconnues conformes.

Nouvelles de Saint-Jérôme

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles normales de la province de Québec, est arrivé à Saint-Jérôme mercredi soir. A son arrivée, une réception et une séance de bienvenue ont eu lieu à l'École normale. Le lendemain et aujourd'hui, M. Magnan a fait l'inspection de l'institution dont il a constaté la tenue parfaite et l'excellente direction.

Hier soir, M. C.-J. Magnan qui est le président du conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, a été reçu par les membres de la conférence de Saint-Jérôme. Cette réunion à laquelle assistait une quarantaine de membres fut présidée par M. le curé Emile Dubois. M. l'abbé Desjardins, aumônier de la Conférence était aussi présent.

Après que l'ordre du jour fut épuisé, le président de la Conférence pria M. C.-J. Magnan d'adresser la parole aux assistants.

M. Magnan, dans un court entretien, intéressa vivement son auditoire. Il rappela l'oeuvre éminemment utile et chrétienne accomplie par la Société Saint-Vincent de Paul et se dit vraiment édifié par l'esprit de charité qui anime la Conférence de Saint-Jérôme.

M. le curé Dubois remercia M. Magnan de sa visite et de son intéressante allocution.

C'est mercredi soir, 18 décembre, à huit heures que sera donné dans la salle paroissiale, une séance organisée par des amateurs jérômiens sous les auspices de la Chambre de Commerce. Cette soirée sera présidée de M. le curé Dubois et de M. le Maire J.-E. Bertie est donnée au profit de l'oeuvre des paniers de Noël. On y interprétera "L'échelle cassée", comédie en trois actes par Georges Berr.

Cette oeuvre charitable des paniers de Noël mérite l'encouragement de la population et nous souhaitons tout le succès désiré aux organisateurs.

La rafle de dindes organisée également au profit de la même oeuvre, aura lieu le samedi, 21 décembre, dans la salle du marché.

L'Almanach Rolland 1936 est maintenant en vente à vingt sous. On peut se le procurer en s'adressant à l'Imprimerie J.-H.-A. Labelle, 303 Ave Parent, Tél. 12, Saint-Jérôme.

DECES DE M. JOSEPH ALARIE
Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Alarie, époux de Maria Saint-Louis, décédé à l'âge de 31 ans, le 12 décembre. Les funérailles auront lieu demain matin, à neuf heures.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux enfants: Gaëtan (6 ans) et Ghislain (3 ans); son père et sa mère, M. et Mme Corridé Alarie, quatre frères: Albert, Georges, Lucien et Rosaire; cinq soeurs: Armandine (Mme J.-B. Forget), Bernadette (Mme Idas Plouffe), Irène (Mme Alexandre Raymond), Lucienne (Mme Henri Lafontaine, de Montréal) et Marie-Anne; plusieurs neveux et nièces.

A la famille éplorée, l'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies.

les pour éveiller en nous le plaisir de la charité chrétienne, une ardeur nouvelle dans l'exercice de notre apostolat. "Tant qu'il y aura de la charité il se fera du bien." Entrée dans le monde aux premiers jours du Christianisme, cette grande loi chrétienne et humaine n'existe pratiquement pas dans l'ère ancienne. Chez les Grecs comme chez les Romains, on se débarrassait du vieillard, du malade, de l'enfant difforme. On oubliait que le corps débile ou infirme est l'enveloppe d'une âme créée à l'image de Dieu.

Le Christ a transformé le monde en faisant disparaître le paganisme et l'Eglise a continué cette charité par la création d'oeuvres admirables: hôpitaux, orphelinats, écoles pour les enfants pauvres, asiles, refuges, etc.

Nous, de la Conférence, continuons ce beau travail de charité en n'oubliant jamais qu'il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir.

M. le curé est remercié de sa chaude allocution par le président. MM. le maire et l'échevin Giraldeau expriment leur reconnaissance et leur admiration pour le travail désintéressé accompli par les apôtres de la charité.

La quête à la messe a donné la somme de \$5.05 et à l'assemblée, \$33.63.

La séance est alors levée. J.-Antony LESSARD, Secrétaire.

ASSOCIATION CHORALE

Avant de prendre les vacances de Noël et du Jour de l'an, les membres de l'Association Chorale ont décidé d'avoir trois répétitions dans le cours de la semaine prochaine, savoir le mardi 17, à huit heures pour les hommes, le mercredi, 18, à huit heures pour les dames et le jeudi à huit heures et demie, une répétition générale.

Le travail régulier reprendra le mardi, 7 janvier, pour les hommes et le mercredi, 8 janvier, pour les dames.

On prépare activement la prochaine audition qui aura lieu au commencement de février et au cours de laquelle on aura l'occasion d'entendre des solistes nouveaux.

Grâce à l'initiative de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme et avec l'appui de M. R. Palardy, opérateur télégraphiste au C.P.R., il est maintenant possible d'envoyer des télégrammes après les heures de bureau de la station du C.P.R., en appelant M. Raymond Palardy par téléphone à 454.

LA CHAMBRE DE COMMERCE, par Paul-A. Castonguay, sec.

Samedi dernier a eu lieu l'élection de la Reine des sports, au cours d'un bal donné dans la salle du marché. Nos félicitations à Mlle Fernande Cloutier qui fut choisie par un public nombreux. Cette semaine, notre reine représentera la ville de Saint-Jérôme au concours final au Palais d'Or, à Montréal.



Vendredi et samedi
Programme double avec Ida Lupino et Kent Taylor dans "Smart Girl"; Buck Jones dans "Border Brigant"; comédie musicale.

Dimanche et lundi
Programme double en français; Harry Baur dans "Les yeux noirs"; Albert Préjean dans "Les bleus du ciel"; comédie musicale.

Mardi, mercredi et jeudi
Programme double avec Ralph Bellamy, Willy Post et Tala Birell dans "Air Hawks"; Robert Taylor et Jean Parker dans "Murder in the Fleet"; comédie musicale.

Chronique judiciaire

Toutes les affaires de la Cour Supérieure ont été remises au terme de janvier 1936, qui sera présidé par l'honorable juge Guibault et aura lieu du 13 au 24 janvier.

Il y aura le 7 janvier, l'appel des causes criminelles dans lesquelles les accusés ont été admis à caution. Ces accusés devront de nouveau comparaître pour renouveler leur cautionnement jusqu'au prochain terme des Assises Criminelles en 1937.

La cour de magistrat siégera du 16 au 19 décembre et entendra de multiples causes d'infractions à la Loi des Liqueurs, à la Loi des Véhicules moteurs, de Maisons de jeux et aussi des causes civiles.

C'est un des termes les plus considérables que l'on ait eu depuis longtemps.

L'honorable juge Guibault a présidé au recensement judiciaire des votes donnés dans le comté de Terrebonne, lors de l'élection du 25 novembre dernier, depuis mercredi de la semaine dernière jusqu'à mercredi, 11 décembre.

On a ouvert 74 boîtes et vérifié au-delà de 9,000 votes.

Le résultat final ne sera connu que lorsque l'honorable juge Guibault rendra son jugement, après avoir entendu les plaidoiries à nouveau des procureurs des parties intéressées, sur la légalité du bulletin qui ne contenait pas au verso le quadrilatère exigé par la loi électorale de la province de Québec.

DEPOTS DE NOTRE JOURNAL

L'Avenir du Nord est en vente chaque semaine aux endroits suivants, à Saint-Jérôme: Restaurant Jean Arbour, 350 rue Labelle; Librairie Henri Parent, 345 rue Saint-Georges; Restaurant Albert Duclos, 329 rue Saint-Georges; Restaurant Raoul Bélsile, 301 rue Saint-Georges; Epicierie John Georges, 432 rue Saint-Georges; Epicierie Joseph Chartrand, 534 rue Saint-Georges; Restaurant R. Parent, 178 rue Labelle; Restaurant Edouard Charette, 115 rue Saint-Georges.

VENTE A L'ENCAN

d'un mobilier Chesterfield, un piano, tapis, lampes, etc., meubles saisis pour loyer dû, mardi, 17 décembre, chez M. Sigefroid Boyer, 60 rue Saint-Faustin, Saint-Jérôme.

C.-A. LORRAIN & FILS ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile
Bureau existant
Tél. No 58 - Saint-Jérôme depuis 34 ans

COIN DES PROFESSIONNELS
AVOCAT
LEGAULT & LEGAULT
RAYMOND RAYMOND
MAURICE DEMERS
GERARD RAYMOND

AVIS
J'ai le plaisir d'annoncer à mes concitoyens du comté de Terrebonne et des comtés avoisinants, que j'ai ouvert un bureau au No 330, rue SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME et qu'à l'avenir, je serai à l'entière disposition de tous, à compter du samedi matin, jusqu'au lundi soir. Téléphone No 171. A tous et chacun, merci à l'avance de l'encouragement que je sollicite. CHS.-H. TROTTIER AVOCAT

CE QUI SE PASSE A L'ARENA
Dimanche après-midi dernier, trois à quatre cents personnes sont venues assister à une première pratique de nos champions intermédiaires. Sur notre équipe, on remarquait de nouvelles figures dans les personnes de MM. Lortie, gardien de but, les défenses: Red Teller, ci-devant de Atlantic City, Lavoie, de Québec, Armand Gervais, de Montebello. La direction compte avoir avec ses nouveaux venus, une formidable équipe qui saura certainement faire honneur à notre ville.

AVIS PUBLIC
Est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi abolissant les rentes seigneuriales (25-26 Geo. V, chapitre 82), un terrier des lots affectés au paiement des rentes constituées a été préparé par moi et est actuellement déposé au bureau de la Corporation. Ce terrier restera ouvert à l'examen des intéressés durant les soixante jours du présent avis et il sera pris en considération par le Conseil à sa session régulière du 17 février 1936.

SUCCESSION DE FEUE DAME ELISABETH GRATTON - JEROME
Avis Public est, par les présentes, donné que le 15 janvier 1936, à 10 heures 30 de l'avant-midi, à la Cour Supérieure du Palais de Justice, à Saint-Jérôme, ERNEST JEROME, bourgeois, de la ville de Sainte-Thérèse, présentera une requête à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le District de Terrebonne, pour obtenir des lettres de vérification du testament authentique de Dame ELISABETH GRATTON, veuve de Cléophas Jérôme, en son vivant de la ville de Sainte-Thérèse, reçu devant Mre J.-D. Filiatrault, notaire, et témoins, le 15 juillet 1922. Ernest Jérôme, Requéant, par: T. ARBOUR, N.P.

Protégez les vôtres par une Bonne Assurance sur la Vie
Rodrigue Bélanger Assurances Générales
FEU, VIE, ACCIDENTS ET MALADIE AUTOMOBILES, PLATE GLASS
Représentant "CONFEDERATION LIFE ASS."
169, S.-Georges - Tél. 60-J - Saint-Jérôme

Ecole Technique
200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
COURS D'AUTOMOBILE
Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Rétribution réduite de 20%. Venez voir ou écrivez. Le prochain cours commencera le 7 janvier

Le recomptage des bulletins de vote dans Terrebonne

Les purs (!?) pris en flagrant délit de fraude

On a procédé pendant plusieurs jours, sous la présidence du juge Guibault, au comptage des bulletins de vote dans le comté de Terrebonne.

M. Hermann Barrette et ses amis se sont vainement agités.

Après des menaces, des accusations, des vantardises et des efforts inouïs pour compromettre les libéraux, l'honorable Athanase David reste l'élu du comté de Terrebonne avec une majorité de 655.

Comme dans tout examen de ce genre, on a constaté quelques irrégularités qui ont enlevé des votes aux deux candidats. Dans l'inspection judiciaire de soixante-quinze boîtes de scrutin et de dix mille votes donnés dans notre comté le 25 novembre, aucune des accusations fantaisistes et ridicules portées par l'adversaire de l'honorable M. David n'a été prouvée.

Craint M. Hermann Barrette, le candidat conservateur camouflé et boursoufflé, les libéraux avaient commis les pires méfaits: ils avaient volé l'élection, ils avaient jeté des boîtes de scrutin dans les lacs du Nord, ils avaient fait voter plus d'électeurs qu'il y en avait sur les listes, ils avaient défranchisé les religieux, ils avaient escamoté les bulletins de vote officiels pour les remplacer par de faux bulletins, les chefs de l'organisation libérale devaient tous être mis en prison, même l'officier-rapporteur, et patati, patata. Cent autres sottises ont couru les rues, provenant des amis du candidat conservateur, du groupe des purs, des vengeurs de la justice et de la liberté.

Or de tout cela il ne reste rien, si ce n'est la confusion des faux accusateurs.

Voyons dans quels sals draps ils se sont mis.

Au cours de la revision des boîtes de scrutin, un seul acte de fraude a été découvert et c'est un partisan de M. Hermann Barrette qui s'en est rendu coupable.

En effet, un seul faux bulletin a été trouvé et c'est un bulletin en faveur du candidat conservateur. Ce bulletin imprimé sur un papier de la même teinte que les bulletins officiels — ce qui est défendu par la loi — portait une croix imprimée à côté du nom de M. Hermann Barrette. Au verso, on avait imité les

Coq perdu et retrouvé

Le coq "à l'air bête" que l'Echo du Nord annonce comme ayant été perdu dans la nuit du 25 novembre a été retrouvé.

Le voici:



Tous reconnaîtront facilement en lui le coq du candidat conservateur battu dans le comté de Terrebonne.

Nous le mettons à la disposition de l'Echo du Nord dont l'indépendance n'est pas moins déplumée.

initiales du sous-officier-rapporteur.

La fraude est manifeste. Les faussaires, les imitateurs et les escamoteurs des vrais bulletins de vote, ce sont donc les amis du candidat bleu, ce grand vertueux qui accuse à jet continu les libéraux d'avoir manipulé les bulletins de vote pour voler l'élection.

En face de cette fraude évidente constatée par le juge et les avocats présents, il fallait voir la mine déconfite de M. Hermann Barrette, le froloyant accusateur.

"Il n'y a pas l'ombre d'un doute" qu'à la suite des mensonges dont nous l'avons convaincu, des vaines menaces qu'il a proférées, des poursuites irréalisables dont il a boursoufflé les crânes de ses partisans, après la fraude qui vient de révéler devant le tribunal que ses amis ont fait imprimer de faux bulletins de vote et s'en sont servi le jour du scrutin, M. Hermann Barrette prend l'allure d'un bouffon qui n'amuse et n'abuse plus personne quand il se drape dans le manteau de sa virginité politique pour essayer de détruire la réputation de ceux qui l'ont battu.

Aujourd'hui, les avocats argumentent devant le juge Guibault sur la manière dont les bulletins de vote ont été imprimés. Il s'agit de savoir si le fait d'avoir omis, au verso, le carré où le sous-officier-rapporteur doit mettre ses initiales justifie le juge d'annuler tous les bulletins.

En 1931, les bulletins de vote pour les comtés de Terrebonne, de Deux-Montagnes et de Labelle ont été imprimés de la même manière que cette année pour Terrebonne.

"L'Avenir du Nord de Noël"

La semaine prochaine, L'AVENIR DU NORD publiera un numéro spécial à l'occasion de Noël.

Nos lecteurs y trouveront en plus des rubriques habituelles, des gravures, des articles, des chroniques, des contes appropriés à la fête de Noël.

Ce numéro offrira un intérêt tout particulier.

Les généreux annonceurs qui ont promis leur bienveillante collaboration pour l'édition de ce NUMERO SPECIAL DE NOEL, (20 décembre 1935), sont priés de bien vouloir nous faire parvenir leur copie à bonne heure la semaine prochaine.

L'AVENIR DU NORD
SEUL JOURNAL du DISTRICT de TERREBONNE
Etabli depuis plus de trente-huit ans
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE
Tél. 12
303 Avenue Parent Saint-Jérôme